

Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le **sport**

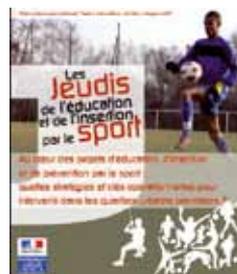
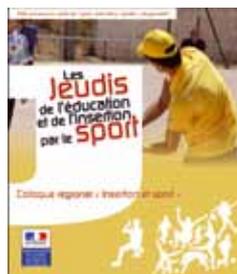
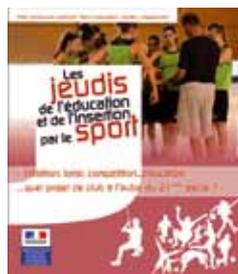
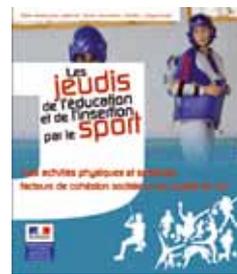
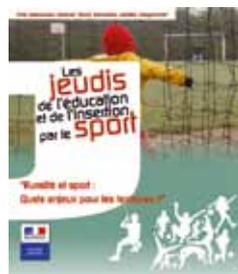
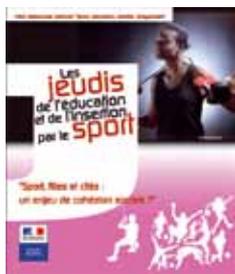
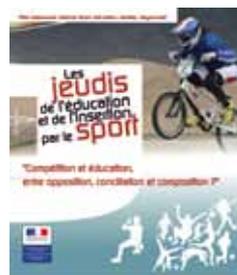
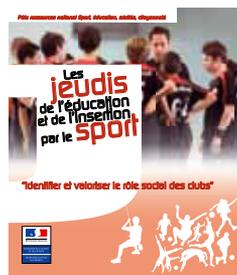
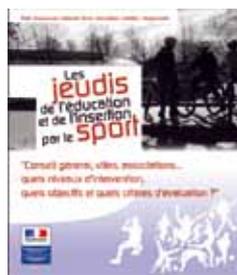
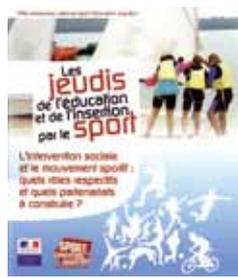
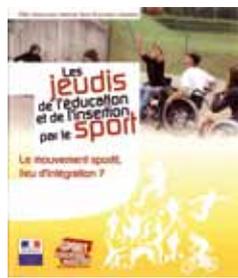
Joueurs, parents, dirigeants, supporters...
Quelle est votre place dans le sport ?



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

Dans la même collection :





Les
Jeudis
de l'éducation
et de l'insertion
par le **sport**

Joueurs, parents, dirigeants, supporters...
Quelle est votre place dans le sport ?

Actes des Jeudis de l'éducation
et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés
le 13 décembre 2012 à Blois



CREPS SUD-EST
Site de d'Aix-en-Provence
Pont de l'Arc - CS 70445
13098 Aix-en-provence Cedex 2
Tél. 04 42 29 68 99 - Fax 04 42 29 24 75
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semcsports.gouv.fr



Sommaire

Introduction p 7

Préambule p 9

Comité de pilotage p 11

Trame d'animation des débats p 12

Ouverture des débats p 16

Introduction universitaire p 20

Débats p 28

Bibliographie p 60



Introduction

Que sont les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport ?

Initiés en 2008, les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport (JEIS) constituent des temps originaux de conférences et de débats à destination du mouvement sportif, des éducateurs, des étudiants et de l'ensemble des acteurs du sport.

Ils ont en effet pour ambition de répondre aux problématiques des acteurs de l'éducation et de l'insertion par le sport, en s'inscrivant dans les dynamiques territoriales.

Les Jeudis de l'éducation par le sport sont des journées thématiques proposant à la fois :

Débats, rencontres, échanges, animation de réseaux locaux autour de thématiques identifiées, et correspondant aux orientations prioritaires du Ministère chargé des sports.

Les Jeudis de l'éducation par le sport se divisent en deux temps :

- Un premier temps à dominante universitaire, s'apparentant à une formation à destination des stagiaires (CREPS, organismes de formation...) et des étudiants (STAPS ou autres). Ces temps de formation sont par ailleurs ouverts aux professionnels souhaitant enrichir leurs pratiques.
- Un second temps consacré au débat, à destination du mouvement sportif, des professionnels, des bénévoles et du grand public.

Quatre éditions ont eu lieu depuis 2008, permettant d'approfondir une réflexion sur les thèmes suivants :

- *Intégration sociale par le sport, des personnes en situation de handicap*, en collaboration avec Marc CLEMENT.
- *Les liens entre le mouvement sportif et le travail social*, prenant appui sur les travaux de recherche de Nathalie PANTELEON.
- *Les politiques publiques en matière d'éducation et d'insertion par le sport*, en suivant les travaux de Michel KOEBEL.
- *Conseil général, ville, association, quels niveaux d'intervention, quels objectifs et quels critères d'évaluation ?*, en détaillant la politique conduite par le Conseil général de Moselle, et en s'appuyant sur les travaux de Christophe GIBOUT.

Depuis 2009, le PRN SEMC accompagne la réalisation de ces JEIS sur l'ensemble du territoire national :

- INSEP (Paris - Île-de-France) : « *Compétition et éducation : entre opposition, conciliation et conjugaison* ».
- Lambersart (Nord-Pas-de-Calais) : « *Identifier et valoriser le rôle social des clubs* », en collaboration avec Emmanuelle WALTER.
- Tours (Indre-et-Loire) : « *Sport, filles et cités : un enjeu de cohésion sociale ?* », en collaboration avec Carine GUERANDEL.
- Rodez (Aveyron) : « *Ruralité et sport : Quels enjeux pour les territoires ?* », avec la participation de Clément PREVITALI et Gérard GUYADER.
- Nice (Alpes-Maritimes) : Dans le cadre des ateliers de la cohésion sociale 06, « *Les activités physiques et sportives, facteurs de cohésion sociale et de qualité de vie* ».
- Cognac (Charente) : « *Initiation, loisir, compétition... éducation... quel projet de club à l'aube du XXI^e siècle ?* »
- Rennes (Ille et Vilaine) : Dans le cadre du colloque régional « *Insertion et sport* ».
- Marcoussis (Essonne) : « *Au cœur des projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport : quelles stratégies et clés opérationnelles pour intervenir dans les quartiers urbains prioritaires ?* »



Préambule

Chacun s'accorde à dire que le sport joue un rôle important dans l'éducation et qu'il est un rempart à la violence. Pour autant, dans notre département, comme ailleurs sur le territoire, on rencontre des situations autour des terrains qui ne sont pas en adéquation avec cette idée que l'on se fait du sport. Joueurs, entraîneurs, accompagnateurs et spectateurs, nous avons tous pu observer des comportements inappropriés de la part de ces acteurs, se traduisant par de la violence verbale, comportementale, voire physique.

Si pour les joueurs et les entraîneurs, les règlements fédéraux permettent d'intervenir sur ces comportements, les dirigeants associatifs se sentent démunis lorsqu'ils sont confrontés à l'attitude de certains spectateurs ou aux propos de parents qui accompagnent les jeunes sportifs.

Ainsi se pose un dilemme complexe : jusqu'à quel point sommes-nous acteurs lors d'une rencontre sportive ? Comment agir, en amont comme in situ, sur les phénomènes d'incivilités et de violence qui peuvent surgir à tous les niveaux de pratique ?

Même si les échanges d'expériences et les débats autour de ces problématiques doivent apporter des éléments de réponses au mouvement sportif, cette soirée doit être également le point de départ d'un travail plus en profondeur afin de trouver des solutions pérennes à ce fléau et de s'unir dans un projet commun résolument tourné vers l'avenir.



Comité de pilotage

- Mr Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Conseiller d'animation sportive à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre
- Mme Alix BARBOUX, Directrice adjointe et sous directrice de la cohésion sociale à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir et Cher
- Mr Jean-Raoul BAUDRY, Conseiller d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir et Cher
- Mr François DALBY, Délégué du Préfet à la ville à la Préfecture de Loir et Cher
- Mme Marie-Hélène GUY, Conseillère d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre
- Mme Emmanuelle JEHANNO, Chargée de mission au Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté »
- Mme Marie-Line KIRIE, Présidente du Comité départemental olympique et sportif du Loir et Cher
- Mr Loïc LECANU, Chargé de mission au Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté »
- Mme Isabelle LELOUP, Conseillère d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale d'Eure et Loir
- Mr Jean-Michel LEROY, Officier de prévention au groupement de la gendarmerie départementale de Loir et Cher
- Mr Julien MONCLAR, Directeur exécutif de l'ADA Blois Basket 41
- Mr Farid OULAMI, Directeur du service des sports à la Ville de Blois
- Mr Jean-Claude PERE, Président du District de Football de Loir et Cher
- Mr Bernard PILLEFER, Vice Président en charge de la jeunesse et des sports au Conseil général de Loir et Cher
- Mme Mailys PUYGAUTHIER, Responsable du service jeunesse, sports et vie associative à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir et Cher
- Mr René RABINEAU, Président du Rugby Club de Blois
- Mme Véronique ROGEZ, Directrice du service jeunesse, sports et enseignements supérieurs au Conseil général de Loir et Cher
- Mr Pascal VOLANT, Officier de police judiciaire à la Direction départementale de la sécurité publique de Loir et Cher.

Trame d'animation des débats

Sous thème 1 : L'enjeu et la victoire à tout prix

Intervenant 1 : Patrick MIGNON - Sociologue au Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport et de l'expertise et de la performance (INSEP)

Questionnement :

L'enjeu est-il obligatoire dans la pratique sportive ?

L'envie de victoire a-t-elle évolué ? Evolue-t-elle en fonction des catégories d'âge des jeunes sportifs ?

Quelles démarches les associations sportives doivent entreprendre pour encadrer les enjeux liés à la compétition ?

Intervenant 2 : Baptiste MARSEAULT - Directeur Départemental de l'USEP 41

Questionnement :

L'enjeu est-il présent dès le plus jeune âge ?

Quelles méthodes de mise en œuvre des projets par votre comité ?

La présence et l'implication des parents dans les activités sportives des enfants permettent-elles d'encadrer les enjeux liés au sport ?

Intervenant 3 : Bernard MERIEL - Maire adjoint aux sports à la Ville de Blois

Questionnement :

Quelle est la responsabilité des éducateurs dans la transmission des messages éducatifs auprès des plus jeunes ?

Par quels moyens une collectivité peut dispenser des messages éducatifs ?

Quelle est la responsabilité des médias par rapport à certaines dérives ?

Sous-thème 2 : Les personnes à l'origine des phénomènes de violence

Intervenant 1 : David NATIER - Formateur à l'association de Chartres Horizon Football

Questionnement :

Comment sensibiliser davantage les jeunes sportifs vis-à-vis des phénomènes de violence ?

Quelle méthodologie d'action pour créer du lien entre le club, l'école et les parents ?

Intervenant 2 : Patrick MIGNON - Sociologue au Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport et de l'expertise et de la performance (INSEP)



Questionnement :

Le sport loisir peut-il engendrer de la violence ?

Les phénomènes de violence sont-ils dus exclusivement aux comportements des joueurs ou d'autres acteurs peuvent-ils être impliqués ?

La diversité des acteurs présents à une rencontre sportive déclenche-t-elle des phénomènes de violence ?

Intervenant 3 : Philippe DAUDIN - Président de l'association de l'ADA Blois Basket 41

Questionnement :

Comment gérer les supporters d'un club sportif évoluant à haut niveau ?

Quelle méthodologie pour faire évoluer l'image du club qui est renvoyée vers les spectateurs ?

Est-ce que le rôle des joueurs influence le comportement des supporters dans les tribunes ?

Ces supporters doivent-ils avoir une place ou une considération particulière vis-à-vis du club ?

Sous-thème 3 : Le communautarisme dans les associations sportives et la nécessité de structurer un club

Intervenant 1 : Benjamin FAUGEROUX - Président de l'association Football club de Blois 1995

Questionnement :

Quels leviers d'actions à la disposition d'une association sportive pour gérer les problèmes de violence qu'elle rencontre régulièrement ?

Le changement d'intitulé de votre association sportive, comprenant un aspect communautaire, a-t-il fait évoluer les choses ? Comment gérer une réputation et des a priori ?

Quelle continuité éducative et quelle ouverture vers les autres structures associatives ?

Intervenant 2 : Patrick MIGNON - Sociologue au Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)

Questionnement :

Y a-t-il eu une évolution ou une envie d'ouverture des clubs dits communautaires ?

Y a-t-il un lien avec l'évolution de la compétition ?

Intervenant 3 : Adil EL OUADHEHE - Responsable national de projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport au sein de la Fédération française UFOLEP.

Questionnement :

Comment une fédération aborde-t-elle les questions multiculturelles ? Quel est son rôle et son action dans ce domaine ?

Quelle méthodologie d'action mettre en place pour déconstruire des a priori ?

Est-ce que le critère communautaire est déclencheur de tension ? Ou est-ce un élément faussement problématique ?

Sous-thème 4 : La gestion des parents de jeunes sportifs

Intervenant 1 : Sylvia DESGROPPES - Conseillère sportive départementale au comité de l'Indre de tennis

Questionnement :

Quel constat avez-vous fait par rapport aux parents de jeunes sportifs ?

Comment une association ou un comité peut gérer les débordements des parents ?

Quelles actions avez-vous mis en place pour accompagner et intégrer ces parents ?

Le rôle des éducateurs sportifs dans l'intégration des parents au sein du club ?

Intervenant 2 : Patrick MIGNON - Sociologue au Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)

Questionnement :

Pourquoi les parents sont-ils si omniprésents et si investis dans la pratique sportive de leur enfant ?

Y a-t-il différents profils de parents ?

La demande des parents vis-à-vis de l'association a-t-elle évolué ?

Intervenant 3 : Baptiste MARSEAULT - Directeur Départemental de l'USEP 41

Questionnement :

Comment impliquez-vous les parents dans les activités sportives que vous mettez en place ?

Cela permet-il aux parents de se sentir investis d'un rôle spécifique ?



Ouverture des débats

Isabelle EPAILLARD-PATRIAT - Directrice de Cabinet du Préfet de Loir-et-Cher
Janique BASTOK - Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir et Cher

Bonsoir à tous. Je vous demande d'excuser le Préfet qui regrette de ne pas pouvoir participer à l'évènement. Je remercie la ville de Blois pour la mise à disposition de cette magnifique salle et je me félicite de la mobilisation, autour de cette problématique, de l'ensemble des services de l'Etat, le service sport de la DDCSPP mais également la police et la gendarmerie. Je tiens également à souligner l'initiative des responsables du mouvement sportif. C'est bien le Président du District de football qui est venu à la DDCSPP pour dire sa volonté de réagir face à l'incivilité émergente dans le domaine du sport. Il a été conforté dans sa démarche par d'autres présidents de comités départementaux

et d'associations sportives de Loir et Cher. Tous indiquent déployer des moyens pour maîtriser le phénomène dans la vie interne des clubs. Par contre, leur marge de manœuvre pour lutter contre la montée des incivilités autour des terrains de sport est limitée. Il s'agit là des spectateurs, supporters, et même des parents, parfois en dehors des installations, c'est-à-dire sur un champ hors de leur autorité. Les services de l'Etat ont entendu le message. En premier lieu, nous félicitons les responsables du mouvement sportif pour leur esprit de responsabilité et pour leur initiative. En second lieu, la soirée de ce 13 décembre marque le début d'une coopération renforcée entre les associations sportives et l'Etat pour la lutte contre les incivilités dans le sport. Côté Etat, nous nous sommes attachés à organiser un jeudi de l'éducation et de l'insertion par le sport, formule qui associe à la fois le niveau national ; avec le Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » ; le



niveau régionale avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS); et départemental la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). La mobilisation est complète pour, qu'après cette soirée, des suites concrètes puissent être menées à bien en vous soutenant le mieux possible. L'équipe de la DDCSPP place d'ailleurs ces travaux dans les premières priorités dans le cadre d'un comité de pilotage qui continuera à rassembler également le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et les représentants des collectivités locales. Nous remercions d'ailleurs ce comité de pilotage pour l'organisation de cette soirée.

**Bernard MERIEL -
Maire adjoint au sport à la Ville de Blois**

Bonjour à toutes et à tous. La Ville de Blois, que je représente ce soir, est ravie de vous accueillir dans cette superbe salle pour cette soirée débat. La politique de la ville de Blois est, entre autre, basée sur l'apprentissage du respect des règles et des autres. Par exemple, hier, nous avons une réunion sur le plan d'éducation local en cours d'élaboration, avec un forum théâtre, au cours duquel nous avons pu nous apercevoir de l'importance du comportement des adultes vis-à-vis de leurs enfants. Dans le domaine du sport, beaucoup de parents projettent sur leurs enfants ce qu'ils n'ont pas réussi à réaliser, quitte à tricher, à être virulents, en un mot, présenter beaucoup d'incivilités. La part des adultes dans les mauvais comportements des enfants est essentielle. Je vous souhaite de très bons débats.

**Bernard PILLEFER -
Vice Président en charge de la jeunesse et des sports au Conseil général de Loir et Cher**
Je suis très satisfait d'avoir pu répondre favorablement à votre invitation pour les jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport.

Votre démarche me paraît importante et doit contribuer à accompagner les différents acteurs du monde sportif. Nous connaissons tous les vertus du sport. Il permet de développer le sens de l'effort individuel et collectif; il constitue un facteur important d'intégration sociale; il favorise l'épanouissement personnel, l'apprentissage du respect de l'autre et des règles et également l'esprit d'équipe. Il représente ainsi un enjeu social fort. Le Conseil général de Loir-et-Cher a la volonté d'être au plus près du mouvement sportif. A cet effet, dans le cadre de sa politique sportive, il développe de nombreuses actions qui ont pour objectif en particulier de favoriser la pratique sportive. Malheureusement, l'image du sport est parfois ternie par des violences verbales ou physiques, des incivilités commises aux abords et sur les terrains. Dans le passé, j'ai été moi même arbitre et ai occupé les fonctions de Président de la commission départementale des arbitres de football de Loir-et-Cher. Je suis donc très sensible à ces problématiques. Cette expérience très formatrice mais également les fonctions que j'exerce aujourd'hui en tant qu' élu en charge de la jeunesse et des sports me conduisent naturellement à m'associer à ce débat qui je l'espère permettra de trouver ensemble des réponses. Nous sommes tous concernés. Il est donc important pour le Conseil général d'être partenaire de cette conférence et d'y participer.

**Loïc LECANU -
Chargé de mission au Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté »**

Je suis chargé de mission au Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté ». Je suis accompagné de ma collègue Emmanuelle JEHANNO qui est présente dans la tribune et qui est également chargée de mission au Pôle ressources en charge du dossier sur la

prévention et la lutte contre les incivilités et la violence dans le sport.

Juste deux petits mots pour vous resituer le Pôle dans ses actions et dans son environnement. Le Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC) est un outil du Ministère en charge des sports qui est placé sous la tutelle de la Direction des sports. C'est un outil basé sur le site d'Aix-en-Provence, sur le CREPS Sud-Est, qui a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation de conseils, d'expertises et de formation, non seulement en direction des établissements, mais aussi, et surtout, des services déconcentrés du Ministère chargé des sports et des fédérations, des associations sportives. L'action du Pôle ressources national s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste et durable du Ministère, en faveur du développement du sport pour tous, d'une meilleure cohésion sociale et d'une meilleure éducation et insertion par le sport. Donc, on a un certain nombre de domaines d'interventions principaux qui sont, l'éducation et l'insertion par le sport, la lutte contre les violences et les discriminations par et dans le sport, le développement des pratiques physiques et sportives féminines, la promotion de l'accès des femmes aux fonctions de responsabilités associatives et techniques, et une nouvelle mission qui est dédiée à l'observation et à l'analyse autour des pratiques sportives émergentes. Nos principales missions sont donc l'animation de réseaux, être un pôle ressources et donc un centre d'expertise.

On a un centre de ressources documentaires qui est, il me semble, unique en France, à savoir qu'on a la première bibliothèque qui est uniquement dédiée à l'éducation, l'insertion par le sport dans toutes les composantes et par rapport à tous les thèmes que je vous ai cités précédemment.

Nos missions sont le pilotage ou la coordination de missions nationales, en lien avec la Direction

des sports, la mise en œuvre de rencontres d'un certain nombre d'acteurs, tels que les jeudis de l'éducation par le sport, une double mission autour de la formation et de la publication de guides, d'outils. Un certain nombre d'entre eux sont d'ailleurs disponibles sur les tables à l'accueil. C'est dans le cadre de ces missions qu'en 2007, on avait créé un programme d'action qui s'appelait « Les Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport ». On en est maintenant à la vingtième édition sur différentes thématiques, à tel point que « Les Jeudis » (c'est ainsi qu'on les appelle) sont quasiment devenus une marque qui se décline sur l'ensemble du territoire national, sachant qu'à chaque fois, on est sur une logique d'accompagnement, à la fois des services déconcentrés et des structures associatives du mouvement sportif qui sont les porteurs réels de la manifestation. C'est quelque chose qui est très important pour nous : que ces jeudis ne soient pas considérés comme des actions ponctuelles, mais qu'au contraire, qu'ils s'inscrivent pleinement dans un schéma stratégique, dans le plan de développement territorial, dans quelque chose de vraiment cohérent et pérenne.

Je terminerai mon propos, que j'ai voulu le plus bref possible, pour remercier l'ensemble de nos partenaires et notamment tous les gens qui se sont mobilisés sur les différents comités de pilotage de l'opération, parce que cela fait quand même déjà quelques mois qu'on travaille dessus. Je voudrais remercier l'ensemble des participants, à la fois universitaires, acteurs de terrain, mouvements sportifs, etc., qui vont participer aux débats aujourd'hui. Je voudrais remercier la Direction départementale du Loir et Cher, qui a vraiment porté le projet, et j'adresse un grand merci à Jean-Raoul Baudry, qui s'est plus que largement mobilisé et qui a rendu cette soirée possible.



**Frédéric HAMELIN -
Responsable des opérations et rédacteur en
chef de Foot Citoyen**

Bonsoir. Alors il y a quelques mois, j'ai rencontré Emmanuelle et Loïc à l'occasion d'une intervention que j'avais réalisé au Pôle ressources à Aix-en-Provence, et à cette occasion on avait évoqué les problèmes rencontrés au niveau du sport. Je suis responsable de l'association Foot citoyen, qui est une association qui existe maintenant depuis 2003. Dans ma vie antérieure, j'étais journaliste, et depuis maintenant une dizaine d'années on essaie de travailler sur cet incivisme qui existe dans le football, mais aussi travailler sur l'éducation - on n'est pas les seuls à le faire, comme beaucoup de gens tente de le faire - et dans le cadre de cette association on a réalisé une trentaine de magazines qui ont traité entre autre de la gestion des parents, la gestion de l'environnement, qui est le thème de la soirée. J'étais très fier quand Emmanuelle et Loïc m'ont demandé si je pouvais animer cette soirée en votre compagnie, et c'est avec grand plaisir que j'ai accepté de le faire. Pour commencer cette soirée, pour introduire le sujet, nous allons écouter Monsieur Pierre COLLOMB, universitaire, professeur de droit privé, aujourd'hui conciliateur auprès du CNOSF et qui est également Président de la commission juridique à la Fédération internationale de basket, qui va donc nous présenter un travail qu'il a réalisé sur les violences et incivilités dans le sport, éléments pour une réponse juridique. Monsieur COLLOMB merci.



Introduction universitaire

Pierre COLLOMB -

Juriste du sport, conciliateur auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSEF) et arbitre au tribunal du sport

Bonsoir. Le thème de ce soir est la violence dans le sport ou à l'occasion du sport, c'est probablement l'un des thèmes les plus récurrents dans les réflexions sur le sport. Mais qu'est ce que la violence, car il y a violence et violence. Le hooliganisme en est l'illustration la plus connue et la plus forte, mais cette violence est extrêmement diverse, que l'on considère les personnes impliquées - auteurs ou victimes, qui peuvent être joueurs, arbitres, spectateurs, supporters - les lieux où elle s'exprime - stade, terrain, vestiaire, tribunes, hors stade - et son degré - hooliganisme, violence dans le jeu, bagarre ordinaire, invectives, incivilités, etc. Ce thème est récurrent, il n'est pas l'apanage de la

société de la fin du 20^{ème} ou du début du 21^{ème} siècle. Que disait déjà Pierre de Coubertin en 1906 ? « Nous sommes bien obligé de le répéter : le spectateur sportif est devenu une plaie » ! Et comment Montherlant rendait-il compte d'un match de rugby militaire opposant la France et les Etats-Unis en 1919 : « c'est ce que l'on peut faire de mieux sans couteaux et sans revolvers ». Si l'on remonte plus haut dans l'histoire, il apparaît que déjà aux 5^{ème} et 6^{ème} siècles de notre ère à Constantinople, les spectateurs de course de chars déclenchaient des manifestations de violence si impressionnantes qu'en comparaison les émeutes contemporaines paraissent pacifiques. A l'époque contemporaine, c'est l'affaire du Heysel, où l'on a dénombré 39 morts le 29 mai 1985, qui a provoqué une prise de conscience de son importance. Elle a conduit à l'adoption par le Conseil de l'Europe de la



Convention contre la violence dans le sport, le 19 août 1985, qui a été le point de départ de l'implication des pouvoirs publics dans ce domaine. Mais où en est-on près de trente ans après et quelle est l'efficacité de cette lutte ?

Tout d'abord a-t-on une idée du volume de cette violence ? L'observatoire national de la délinquance, dans une étude de juillet 2012, estime qu'en 5 ans les violences volontaires ont augmenté de façon significative mais ce sont surtout les joueurs qui sont à l'origine de ces actes.

Les cibles, quant à elles, sont les arbitres, les adversaires et les représentants de l'autorité. On constate qu'au cours de la saison 2010-2011, on a compté 7000 victimes joueurs, 5500 victimes arbitres (soit 42% des victimes d'agressions recensées sur les terrains) et 160 victimes spectateurs. En 2010 on a recensé 2800 infractions dans les enceintes sportives. Leur nombre a augmenté de 6,5% depuis 2006 mais il a baissé de 13% entre 2009 et 2010. On peut donc se demander si l'on doit y voir un début de prise de conscience car les condamnations pour ce type d'infractions ont également augmenté de 69% entre 2005 et 2010. Certains considèrent néanmoins qu'elle n'a pas sérieusement augmenté. Le rapport du CNAPS en 2007 constate que malgré des incidents graves touchant des manifestations spécifiques, on n'aboutit pas au constat d'une aggravation conséquente de la violence dans l'ensemble des pratiques et manifestations sportives. En regard de ces chiffres, il faut en mettre d'autres comme le nombre de matches et de manifestations sportives, soit un million de matches par an pour le football. Cela peut conduire à relativiser l'importance de la violence. C'est cependant toujours trop et même si on peut observer qu'il n'y a pas d'évolution significative, on ne parvient pas à la réduire. Sans doute dispose-t-on d'outils

de lutte mais ces derniers sont peut-être insuffisants et ne conviendrait-il pas de repenser ces moyens de lutte.

Comment lutter contre les phénomènes de violence dans le sport ?

Alors comment peut-on lutter ? Par la prévention, l'éducation, la formation, la persuasion, etc. Toutes les actions sociales possibles; mais aussi avec les moyens du droit. Quels sont-ils ? Sont-ils efficaces ? Sont-ils suffisants ? Telles sont les questions qu'il convient de poser à présent. Ainsi, avant d'explorer les pistes susceptibles de renforcer la lutte contre la violence dans le sport, il convient de dresser le tableau de son traitement juridique actuel.

Le traitement de la violence dans le sport en droit positif

La lutte contre la violence dans le sport relève de deux types d'autorité, les autorités sportives garantes de la discipline sportive, et les autorités publiques garantes de l'ordre public. Il existe donc deux grandes voies pour lutter contre la violence dans le sport, la voie disciplinaire et la voie de la police publique.

Concernant la voie disciplinaire, il existe différents moyens associatifs qui font que l'on a affaire soit à une discipline interne aux clubs, soit à une discipline fédérale. Pour les clubs et associations sportives, la violence est un manquement à la discipline qui peut être sanctionnée par la suspension temporaire, la révocation de fonctions, voire l'exclusion du club. Il en est de même pour les clubs de supporters. Cette possibilité de lutte se heurte à des obstacles dus à la réalité de la vie interne des associations ; le fauteur de trouble est souvent

essentiel à la vie du club ; les plus passionnés sont souvent les plus attachés au club, les plus actifs. Le contrevenant est quelquefois sportivement indispensable. Quant aux clubs de supporters, sont-ils vraiment capables de faire la police dans leurs rangs ? Le supporter est un terme d'origine militaire, l'équivalent de la compagnie d'appui, et le « kop » est à l'origine le nom donné à la tribune des supporters de Liverpool en hommage à des soldats anglais ayant trouvé la mort dans la bataille de Spion Kop pendant la guerre des Boers.... « Aux armes ! ». La seconde voie disciplinaire qu'est la discipline fédérale repose sur un règlement disciplinaire propre à chaque fédération qui doit être conforme au règlement disciplinaire type établi par le Ministère. Plusieurs sanctions sont alors possibles. Elles peuvent être individuelles par la suspension, la radiation ; elles peuvent également être collectives en sanctionnant par des matches perdus par pénalité, des matches à huis clos, en imposant la fermeture de tribunes, etc. Ces sanctions présentent certaines limites dans le sens où une fédération ne peut sanctionner qu'un licencié. Le supporter, le spectateur, le parent, l'entourage du sportif ne peut être sanctionné dès lors qu'il n'est pas licencié. De plus, il est souvent difficile, avec les seuls moyens associatifs, d'apporter la preuve des faits de violence, les témoignages sont souvent partiels et donc contradictoires. Enfin, les recours en justice portant notamment sur l'exigence de respect des procédures sont nombreux ; la fréquence de l'inobservation des règles donne un caractère aléatoire à la procédure.

Après la voie disciplinaire, voyons désormais la seconde grande voie pour lutter contre la violence dans le sport qu'est la voie de police publique où l'on retrouve tout un arsenal législatif qui distingue la voie judiciaire de la voie administrative.

La voie judiciaire est composée d'infractions et de sanctions pénales. On y classe des infractions pénales de droit commun, des coups, des blessures, des dégradations de biens, des agressions sur personne en charge de service public que sont notamment les forces de l'ordre mais également les arbitres. On retrouve également des infractions spécifiques au sport ; le code du sport évoque à travers l'article L332-6 une provocation à la haine ou à la violence à l'égard de l'arbitre d'un joueur ou de toute autre personne, et à travers l'article L332-10 le fait de troubler le déroulement d'une compétition en pénétrant sur le terrain. Concernant les sanctions, les peines principales sont les amendes et l'emprisonnement ; qui peuvent être assorties de peines complémentaires comme l'interdiction de pénétrer ou de se rendre aux abords d'une enceinte où se déroule une manifestation sportive pour une durée qui ne peut excéder cinq ans, selon l'article L332-11 du code du sport. La personne condamnée à cette peine est astreinte par le tribunal à répondre, au moment des manifestations sportives, aux convocations de toute autorité ou de toute personne qualifiée que la juridiction désigne dans sa décision. Y compris pour matches à l'étranger. Cette peine complémentaire est également applicable lorsque l'infraction a été commise à l'extérieur de l'enceinte sportive dès lors qu'elle est en relation directe avec une manifestation sportive. L'identité des personnes ayant été condamnées à la peine complémentaire est obligatoirement communiquée par le préfet aux associations et sociétés sportives ainsi qu'aux fédérations. Le préfet peut aussi la communiquer aux associations de supporters voire aux autorités étrangères. Le fait, pour la personne, de ne pas se conformer à l'un ou à l'autre des arrêtés pris en application des alinéas précédents est puni d'un an d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.



La seconde voie qu'est la voie administrative est composée de plusieurs mesures préventives reprises à travers 3 articles du Code du sport. L'article L 332-16 précise que le préfet peut prononcer à l'encontre d'une personne constituant une menace pour l'ordre public une mesure d'interdiction de pénétrer ou de se rendre aux abords des enceintes où de telles manifestations se déroulent ou sont retransmises en public ; cette mesure pouvant être assortie d'une obligation de répondre au moment des manifestations sportives objet de l'interdiction aux convocations de toute autorité ou personne qualifiée désignée par l'arrêté. La durée de cette mesure a été portée de 3 à 6 puis 12 mois, et deux ans en cas de récidive dans les trois ans. Les articles L 332-16-1 et 332-16-2 énoncent que le Ministre de l'intérieur ou le préfet peut interdire le déplacement de supporters sur les lieux d'une manifestation sportive. En cas de violation de cette interdiction une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende peut être prononcée. La peine complémentaire d'interdiction judiciaire de stade pour une durée d'un an est obligatoire. Enfin, l'article L 332-18 précise quant à lui que le Premier ministre peut dissoudre par décret une association ou un groupement de fait de supporters.

Les limites de l'action publique

Après avoir vu l'arsenal législatif de la voie de police publique, je vous propose de vous exposer les limites de cette action publique qui sont de plusieurs ordres. On constate des limites juridiques car il est quelquefois difficile de qualifier juridiquement l'infraction ; il existe un grand nombre de lois sur les supporters qu'il faut combiner, d'autant que la notion de supporter est mal définie; quelle est la différence avec spectateur ? Qu'est ce que la

qualité de supporter ? Qu'est-ce précisément un comportement de supporter ? De plus, ces textes visent la violence grave ou collective; ils ne concernent pas la violence banale ni les incivilités qui ternissent l'image du sport au quotidien et qui sont souvent le creuset de violences plus graves. On remarque également des limites matérielles avec la dissémination de la violence due à un grand nombre de manifestations sportives, je le rappelle un million de matches de football. La plupart des incivilités échappent au regard des autorités publiques, seule l'autorité sportive en est informée.

Les pistes pour d'autres moyens de lutte contre la violence dans le sport

Après avoir vu comment la violence était traitée d'un point de vue du droit, je vous propose d'aborder des pistes pour trouver d'autres moyens de lutte contre la violence dans le sport en posant la question au plan juridique en premier lieu puisque tel est le sujet. Il faut cependant prendre conscience que la réponse juridique n'est jamais suffisante ; l'existence d'une répression pénale n'empêche pas la commission d'infractions. La réponse juridique est aussi quelquefois le signe d'un échec, la nécessité d'une sanction, de dispositions répressives n'est que l'aveu de l'échec de la formation, de l'éducation, de la prévention, etc. C'est dans la pratique sportive elle-même qu'il convient de trouver les armes de lutte contre les dérives sportives dans le sport, on ne peut demander à l'autorité publique de régler tous les accroc de la vie associative. En ce sens la proximité est une donnée essentielle à la lutte contre la violence.

Des pistes juridiques...

On a pu constater que les institutions sportives ont pour elles la proximité, la connaissance des conduites. Néanmoins, sur le terrain de leur pouvoir disciplinaire, leur action est limitée ; leur action ne peut être améliorée que sur le terrain de l'administration du sport notamment dans la reconnaissance d'une sorte de pouvoir de police administrative. La loi donne déjà des pouvoirs de police à des organismes sportifs puisque l'article L 332-1 du Code du sport précise que les organisateurs de manifestations sportives à but lucratif peuvent être tenus d'y assurer un service d'ordre dans les conditions prévues par la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Ce pouvoir de police est complété par la loi du 18 mars 2003 sur les pouvoirs de palpation des stadiers. De même, les ordonnances du Tribunal administratif de Marseille des 28 octobre et 6 Novembre 2010 reconnaissent à une ligue professionnelle le pouvoir de fermer la tribune des visiteurs. Ces deux ordonnances illustrent bien un pouvoir de police administrative reconnu aux instances sportives puisqu'une telle décision est d'ordinaire de la compétence du Préfet. Ne peut-on imaginer un développement de ces pouvoirs de police administrative ; peut-on penser à la possibilité pour une fédération ou une ligue professionnelle de prononcer des interdictions de stade, des matches à huis clos ou un terrain neutre pour des raisons de police et non disciplinaire ? La question mérite en tout cas d'être posée.

Il est difficile d'imaginer que les institutions publiques puissent intervenir davantage de leur propre initiative. En revanche on peut constater qu'elles sont sur le même créneau que les institutions sportives tant en ce qui concerne le rôle d'assurer la police

administrative que celui de sanctionner les conduites violentes. Entre ces institutions, il existe une certaine complémentarité : aux instances privées la proximité et la connaissance du terrain et des événements ; aux instances publiques, impartialité et autorité affirmées. En conséquence, on peut parfaitement imaginer qu'elles interviennent en soutien des organismes sportifs afin de leur apporter le cas échéant le soutien de leur autorité non seulement morale mais surtout juridique. L'exemple de l'espace réparation est particulièrement intéressant : il s'agit d'une expérience menée dans certains départements, comme le Var et la Marne, qui associe district de football et services du procureur, et vise à lutter contre les incivilités en prononçant contre leurs auteurs des mesures de réparation adaptées comme des lettres d'excuses, des activités d'intérêt général, ces mesures étant acceptées par les parties en cause et se substituant ainsi aux sanctions.

La piste sportive : la refonte de l'éthique et de la pratique sportive

Après avoir vu les différentes pistes juridiques, arrêtons nous maintenant sur la piste sportive. On ne peut aborder cette question des relations du sport avec les dérives de violence sans traiter du rapport du sport et de la violence ; et cela sans complaisance ou langue de bois. Lorsque l'on parle de sport et de violence, on évoque la violence dans le sport et la violence dans la société. Pour certains, se demander si le sport est victime de la violence dans la société est une idée assez reçue car le sport est dans la société ; et si celle-ci est violente, de plus en plus violente même, pourquoi le sport échapperait-il à cette évolution ? Dans cette approche, le sport n'est pas responsable de la violence qui s'y exprime ; il est innocent de la violence, voire même il est



victime de la société qui l'entoure. C'est une vision assez confortable que je viens d'exposer. Pour d'autres, il n'y pas le sport et la société. Le sport est dans la société qu'il contribue à façonner ; si la société est violente le sport n'en a-t-il pas sa part ? Certes le sport est le reflet des valeurs de la société ; ceux qui s'en sortent le mieux dans la vie sont ceux qui sont les plus agressifs, qui ont une mentalité de battants ; ce n'est pas l'altruisme et l'échange. Mais le sport construit la société autant qu'il la reflète. Or, le sport est au contraire source de violence parce qu'il stimule celle-ci. Luc COLLARD, de l'UFR STAPS de Picardie, dans le livre « Sport et agressivité » rappelle que la pratique sportive prône l'usage de la force et de l'intimidation. Le sport procède à un véritable façonnage de l'agressivité ; il exalte la recherche de domination ; il n'y a pas de place pour les seconds. Le sport est le siège de l'accoutumance à certaines formes d'agressivité qui y sont légalisées comme nulle part ailleurs. En ce sens c'est la société qui est victime de l'emprise sportive.

Dans le cadre de cet exposé, il ne m'appartient évidemment pas de prendre parti dans ces controverses mais il peut difficilement être contesté qu'une forme de violence soit consubstantielle au sport. C'est déjà ce que disait Pierre de Coubertin : « le sport doit être pratiqué avec ardeur, je dirai même avec violence. Le sport n'est pas l'exercice physique bon pour tous à condition d'être sage et modéré : le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir ». Reste alors à aménager du mieux possible ce rapport.

L'aménagement du rapport sport-violence

Bien entendu, la frontière est étroite entre la violence tolérable, parce qu'inhérente au sport,

et la dérive de violence ; c'est souvent toute la difficulté de l'exercice sportif que de concilier sport et violence. C'est tout l'effort qu'avait tenté Norbert ELIAS dans « Sport et civilisation, la violence maîtrisée ». Le sport permet d'exprimer la violence interne de tout individu. Mais c'est une violence maîtrisée, le sportif contrôle son corps dans la technique sportive et contrôle ses émotions en les intériorisant. Ce contrôle des émotions repose sur des valeurs et une morale. Le sport constitue alors un processus de civilisation qui se caractérise par l'évacuation ou la neutralisation de la violence au moyen de l'édification de règles de plus en plus précises. Ces règles visent à réduire la violence tout en développant une éthique de la loyauté entre les participants. Certains ont dénoncé cette analyse comme idéologique, il n'est pas dans mon intention de prendre parti mais si la maîtrise de la violence n'est pas une réalité elle doit rester un objectif ; l'atteindre n'est pas une mince affaire et il est fort probable que le sport doit vivre avec ses excès comme toute société vit avec ses déviances. Il en est ainsi notamment parce que le sport n'est pas naturellement vertueux, même si l'on célèbre en permanence les vertus du sport. Le sport est ce que l'on en fait et comme la langue d'Ésope il peut être la meilleure ou la pire des choses parce qu'il n'est pas une fin en lui-même mais un moyen aux services de fins. Il en est ainsi dans le rapport à l'éducation ; faut-il rappeler que les principaux sports collectifs (football, rugby, basket, volley, handball) ont tous pris naissance dans des collèges à des fins éducatives. Pour autant, l'éducation donnée dans le milieu sportif est le plus souvent vertueuse, elle peut aussi y être déviante. Il en est de même dans le rapport à la santé : il est habituel de vanter les bienfaits du sport pour la santé mais certaines pratiques sportives sont loin de la favoriser, sans parler du dopage, pensons au surentraînement, aux calendriers surchargés, aux très jeunes

Débats

Animation des débats :

Frédéric HAMELIN - Responsable des opérations et Rédacteur en chef de Foot citoyen

Intervenants de la table ronde :

Philippe DAUDIN - Président de l'association de l'ADA Blois Basket 41

Sylvia DESGROPPES - Conseillère sportive départementale au comité de l'Indre de tennis

Adil EL OUADEHE - Responsable national de projets d'éducation, d'insertion et de prévention par le sport au sein de la Fédération française UFOLEP.

Benjamin FAUGEROUX - Président de l'association football club de Blois 1995

Baptiste MARSEAULT - Directeur départemental de l'USEP 41

Bernard MERIEL - Maire adjoint aux sports à la Ville de Blois

Patrick MIGNON - Sociologue au Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)

Michel MOLE - Président de l'Union sportive Chitenay - Cellettes

David NATIER - Formateur à l'association de Chartres Horizon football

Intervenants dans la salle :

Jillali BAHADDOU - Vice Président de l'association football club Blois 1995

Cédric BOUCHET - Educateur à l'association de Chartres Horizon football

Cécile ESPAGNACH - Conseillère d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale de la Charente-Maritime

Thierry TOURNEMIRE - Conseiller technique régional coordinateur à la Ligue du Centre de tennis

Débats

Frédéric HAMELIN -

Merci beaucoup Monsieur COLLOMB pour votre intervention.

Juste une petite parenthèse par rapport à ce qui vient d'être dit, deux petites phrases prises hier dans la presse à l'issue des matches de football, Rémy GARDE, l'entraîneur de Lyon, qui a dit « l'arbitre nous a empêché de gagner » ; et Claudio RANIERI, l'entraîneur de l'AS Monaco qui évolue aujourd'hui en Ligue 2, qui a dit « je pourrais tuer mes joueurs à l'issue de ce match ». Voilà pour ce qui est de la violence parfois des propos et des choses qui sont reprises dans les médias qui peuvent aussi poser problème parfois.

Donc ce soir il va être question de la gestion de l'environnement, il va être question de la gestion des parents, il va être question de la violence aussi, à travers tout ça. Petite question, Patrick MIGNON, pour entamer un petit peu le débat, est-ce que l'enjeu est obligatoire au niveau du sport et est-il toujours le même ou a-t-il évolué ?

Patrick MIGNON -

Sociologue au laboratoire de sociologie du sport de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)

Oui. On pourrait presque dire cela, un petit peu comme tout à l'heure quand Monsieur COLLOMB reprenait sur la question de la violence, cet objet qui est à la fois insupportable et en même temps qu'on rencontre tout le temps. Donc est-ce qu'une situation sociale est absente d'enjeu ? Alors la question, c'est effectivement la nature de l'enjeu qu'on pourrait avoir. On voit bien qu'à la limite, ce qu'on va dire, c'est que dans un cas une compétition n'a pas d'enjeu, par exemple de décerner des titres et de mettre les gens dans une course à l'obtention de ce titre, donc ce qui transforme un petit peu une compétition, parce que je pense que dans le sport, l'un des éléments c'est qu'il y a de la compétition, mais que cet enjeu sera d'une autre nature. C'est-à-dire qu'on peut définir, du coup, un autre enjeu qui sera un



enjeu alors par exemple éducatif, ou un enjeu ludique, enfin toute une série de choses mais cela voudra dire que ce sera organisé autour de cet enjeu. Du coup, est-ce que la question de l'enjeu, dans la question qui nous intéresse ce soir, à savoir l'existence de la violence, l'enjeu est-il présent ? Oui l'enjeu sous ses différentes formes, qu'est-ce qui fait que l'on s'engage dans le sport ? Qu'est-ce qui fait que, quand on est sportif mais aussi quand on est dirigeant, on s'engage dans le sport ? Quand on est arbitre, on s'engage dans le sport ? On fait souvent la comparaison, on utilise l'opposition entre intrinsèque et extrinsèque. C'est-à-dire, est-ce que quand je m'engage là-dedans, je m'engage par pur amour de l'activité de dirigeant sportif ou de joueur ou d'arbitre ; ou est-ce que je m'engage pour des enjeux extrinsèques qui sont à la fois très conscients, c'est-à-dire, je veux réussir, mais dans d'autres cas ce sont des choses qu'on ne sait pas très bien. C'était évoqué tout à l'heure dans l'introduction de Monsieur COLLOMB, cette question des émotions traduit justement des enjeux qui ne sont pas nécessairement présents dans la tête des individus, mais qui vont rejaillir à un certain moment. Ces enjeux sont des enjeux d'identité, qu'est-ce que je suis, qu'est-ce que je peux faire dans cette société, comment j'ai été traité à ce moment-là dans telle interaction, et qui du coup sont des enjeux extrinsèques. On perd le sens du jeu pour effectivement être mobilisé par quelque chose qui revient de quoi ? Des relations sociales, de la structure de la société, toutes ces choses qui vont du macro sociologique au micro sociologique, qui ont été créés par la situation dans laquelle on est, à savoir le match de football ou de basket d'ailleurs, ou de tennis. Voilà c'est injuste de mettre que le football au centre de l'affaire dans cette question.

Frédéric HAMELIN -

Avec également le côté de la victoire qui aujourd'hui est devenue d'une importance extrême. Est-ce qu'il y a une évolution aussi de cette envie de victoire ?

Une évolution de l'enjeu et de l'envie de victoire à tout prix...

Patrick MIGNON -

Alors quand on pose des questions d'évolution, il faudrait qu'on ait des repères historiques et il faudrait que toutes les personnes qui sont ici, qui appartiennent à différentes générations de personnes qui ont joué au sport, puissent dire « de mon temps, c'était comme ça », et pas dire « de mon temps c'était mieux qu'aujourd'hui ». Personnellement, j'ai des souvenirs de comment ça se passait dans mon village natal, dans la fin des années 50, début des années 60. On n'était pas dans l'idéal de Coubertin. Voilà au moins un témoignage pour remettre, comme ça, un petit peu de relativité historique.

Frédéric HAMELIN -

Juste une petite question peut-être par rapport à cela, est-ce que c'était aussi au niveau des catégories d'âge peut-être ?

Patrick MIGNON -

La question c'est l'importance de la victoire. Premièrement, je crois qu'ici ce qu'on vit et ce que vivent les gens qui sont là, c'est le passage d'un monde sportif qui comportait, à une époque, quelques dizaines de milliers de licenciés ; puis qui est monté aujourd'hui à des millions de licenciés. Deuxièmement, d'un univers qui était encore assez longtemps un univers dans lequel l'équilibre existait, enfin disons que le sens de l'activité sportive était lié à un projet associatif. C'est-à-dire qu'il y avait quelque chose qui était

du genre, on fait du sport parce qu'en même temps on consolide un village, un groupe. Par exemple tous ces clubs qui se sont montés dans l'après-guerre 14-18, les arméniennes, les cheminots ; on consolidait. L'activité sportive était une occasion pour une collectivité de vivre, de se poser dans le paysage. Donc on arrive à un système avec de plus en plus de licenciés et qui, comme tout système qui évolue, se rationalise. C'est-à-dire qu'il tend à s'organiser de mieux en mieux pour répondre au principe du sport qui est de faire une compétition dans laquelle il y aurait un titre national. Cela veut dire que, du coup, des sports dans lesquels les équipes jeunes, par exemple, n'existaient pas parce que c'était quoi ? Je veux dire on jouait au foot et puis on rentrait dans les juniors quand il y avait des compétitions junior. Enfin là je parle de mon temps mais aujourd'hui on n'a pas de compétition... on a des minimes enfin je ne sais plus l'âge.

Frédéric HAMELIN -

C'est des U11, U13, U15, U17, U19.

Patrick MIGNON -

Voilà, mais on rentre très tôt dans l'enceinte compétitive, ce qui veut dire qu'on mobilise, dans la compétition, des groupes qui n'étaient pas mobilisés à une époque. Les très jeunes n'étaient pas mobilisés en compétition dans les années 60. C'est des choses qui se sont mises en place progressivement, à la fois sous l'effet du sport qui veut se développer pour être le meilleur, mais aussi sous l'effet d'incitations publiques. La politique publique du sport, quand elle essaie d'organiser pour que la France ait des médailles, elle incite aussi à ce que s'organise mieux et à plusieurs niveaux les différentes équipes, qui vont permettre de produire une élite. On a ainsi toute une série d'éléments et je ne parle pas des aspects économiques.

On arrive donc effectivement à une situation qui, aujourd'hui, va mettre la question de la victoire à différents niveaux parce que cette victoire elle est, par exemple, liée aux relations qui existent entre un club et sa collectivité qui va accorder au club des équipements ou des subventions, et cette collectivité va aussi en attendre des choses. Alors, est-ce que cet enjeu de victoire est aussi quelque chose qui doit interroger par exemple ceux qui, à différents niveaux - moi j'ai évoqué l'État tout à l'heure mais les collectivités locales aussi - organisent le sport et quel est, pour une collectivité locale, le sens de la victoire ? C'est histoire de renvoyer un petit peu la balle à tout le monde. L'enjeu n'est pas seulement au niveau du joueur, qui lui, va prendre effectivement les sanctions en disant effectivement c'est là où il y a le violent ; mais il est aussi dans ces différents niveaux de responsabilité dans l'organisation d'une compétition et des enjeux qu'elle peut avoir avec, on en a parlé tout à l'heure, des dérives liées à ce fonctionnement.

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MOLE, est-ce que vous pensez que votre club est en capacité aujourd'hui de répondre à cette donne ? L'accueil des jeunes, des objectifs à leur fixer ?

Michel MOLE - Président de l'Union Sportive Chitenay - Cellettes

Nous, on a, et je pense que les autres clubs de football ici - que je salue d'ailleurs - ont à peu près la même démarche que nous. On a bien sûr un règlement intérieur. On a une charte qui s'adresse aux joueurs, aux parents et aux supporters également, donc chacun à sa ligne de conduite ; mais éditer une charte ce n'est pas compliqué, vous prenez un ordinateur cinq minutes après vous l'avez. Ce qui est un peu plus compliqué c'est de la faire respecter et de la mettre en réalité sur le terrain. Et pour



cela il n'y a pas 25 solutions, il n'y a que les hommes et les femmes qui ont un minimum d'autorité, parce qu'il faut bien en arriver là, et à partir du moment où vous avez les individus pour mettre cette charte en place, on y arrive quand même beaucoup mieux. Comment procède-t-on ? Tous les ans, on a une réunion annuelle, au début de la saison, qui se situe début septembre, avec tous les parents, tous les enfants, les grands-parents s'ils le veulent, les supporters, donc tout le monde est invité et il y a un beau rappel des lignes de conduite et des bons comportements qu'on doit avoir aussi bien quand on est joueur que supporter, que parent. Cela se passe généralement bien sauf que, il ne faut pas non plus rêver, les gens qui nous posent des problèmes ne viennent pas à ces réunions-là, donc je ne sais pas si on réalise bien notre objectif, mais des fois on est à côté aussi.

Frédéric HAMELIN -

Comment les toucher alors, comment les concerner ?

Michel MOLE -

Je pense qu'il faut être très humble devant les incivilités. Il faut être très modeste quant aux moyens qu'on a pour les faire respecter, parce que tout cela se passe sous forme d'exemples, et quand on regarde la télévision et qu'on écoute les radios, c'est du lamentable, c'est du n'importe quoi. Les professionnels se conduisent comme des chenapans. Je ne parle pas des hommes politiques parce que on a eu un exemple il y a quelques semaines, c'est peut-être encore pire. On n'a pas de bons exemples, donc on essaie de protéger nos enfants, les petits ; et c'est justement là, qu'à mon avis, on peut avoir une réelle action. Malgré cela, nous on a une action, enfin notre éducateur a une action, auprès des écoles. Il me rapportait l'autre jour qu'auprès des CM1, plus ça va, plus les CM1 sont turbulents.

Alors je ne sais pas si c'est un phénomène avec tous les petits, mais ceux de nos villages deviennent de plus en plus difficiles à tenir, à faire faire des exercices, même pendant une heure. Là aussi il y a sans doute un problème d'éducation, parce que je considère qu'on est un petit peu la suite de l'éducation nationale sur le plan sportif, mais on ne peut pas tout faire non plus, et on ne va pas régler tout seul tous les problèmes du monde ; sans compter que les gens qui viennent le dimanche autour des stades, que ce soient quelquefois les joueurs, mais surtout les spectateurs, évacuent les frustrations de la semaine. C'est ce qui se passe finalement. Malgré cela je salue les actions que met en place le district puisqu'il y a une opération qui s'appelle « franc-jeu » qui est finalement un décompte de points, et à chaque fois qu'il y a des sanctions qui sont prises, il y a des points en moins qui peuvent nuire gravement, si je peux dire, au classement final ; donc c'est le style d'action qui peut très bien servir le football en particulier.

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MARSEAULT, par rapport à ce qui vient d'être dit sur les plus jeunes, même les CM1 ; vous, vous travaillez justement avec les enfants de cet âge-là. Comment est-ce que vous les percevez et qu'est-ce que vous mettez en place justement avec eux ? Est-ce que ces jeunes avec lesquels vous allez travailler, c'est aussi ceux qu'on va retrouver dans les clubs de sport ?

Baptiste MARSEAULT -

Directeur départemental de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)

Oui, l'USEP a un rôle de passerelle, si on veut, entre l'école, c'est-à-dire que notre grande mission c'est de faire découvrir à un maximum d'enfants un maximum d'activités sportives, et pour les persuader que le « petit gros » qui, dès

Les éducateurs font passer des messages éducatifs...

D'abord pour apprendre les règles, pour apprendre le respect des règles, pour apprendre un certain comportement, pour vous donner certaines choses, et ce dans des animations sportives qui démarrent en septembre. Peut être que dans certains endroits dès le premier cours les gamins viennent, ils ne sont pas obligatoirement en tenue de sport, sans équipement sportif. Ils ne reviennent que quand ils ont l'équipement sportif, donc cela veut dire que l'on passe le respect des règles, mais aussi le respect de l'équipement. Je crois que toutes les dérives que l'on a vues dans les clips et les dérives que l'on a aujourd'hui, elles sont dues, déjà, à l'exemplarité qui est donnée d'en haut. Moi je suis étonné qu'on n'ait pas parlé aujourd'hui, ou très peu, des médias et des journalistes...

Frédéric HAMELIN -

On va y venir peut-être.

Bernard MERIEL -

...qui sont certainement un des premiers responsables de certaines dérives. Quand un but est marqué et qu'on crie « Ah ! But ! But ! But », je pense que ce n'est pas cela la finalité du sport. Deuxièmement, on a les parents. Je pense qu'avec les parents on va avoir de la peine à leur inculquer un certain nombre de choses pour le respect de certaines règles, d'incivilités à réprimer, etc. Mais peut-être que par le biais des enfants, je dirais qu'il y a certains sports qui ont déjà compris ça. Il y a des sports, prenez par exemple le judo, et bien quand vous avez 5 ans, 6 ans, 7 ans et que vous allez dans une leçon de judo, les enfants saluent au départ, ils saluent à l'arrivée, et je pense que ces choses-là sont des choses importantes qu'on ne retrouve

pas obligatoirement dans tous les sports. Et il y a cet aspect des choses qui fait que l'on peut arriver à diminuer en partie ce qu'on va trouver plus tard, à savoir l'incivilité. Alors je pense qu'on aura le temps de revenir mais je voudrais aussi revenir sur tout ce qui est discrimination. C'est important et je pourrais dire toutes les actions qu'on fait à la Ville de Blois pour justement permettre d'éviter qu'on ait trop de discrimination. Les discriminations cela va des handicapés, qu'ils soient physiques ou mentaux, ouvrir le sport ou les équipements à ces publics est important. C'est aussi par rapport aux femmes, là aussi on a un certain nombre d'actions dans ces directions. Et je crois que cet ensemble-là, qui est très pragmatique, ce sont des actions très ponctuelles sur un sujet donné. Je crois que c'est ainsi qu'il faut aborder le problème parce que si on est sur des généralités, on ne va pas avancer dans le changement des comportements.

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MIGNON, est-ce que le sport loisir peut engendrer la violence ou est-ce que c'est simplement le sport compétition - ou est-ce que c'est réducteur - qui peut engendrer cette violence ?

Patrick MIGNON -

Dans l'affaire, le principe du sport de compétition, c'est qu'il est extrêmement organisé et réglementé ; ce qui veut dire que, par rapport à la problématique qui est justement celle de savoir si effectivement le sport est en soi générateur de violence, s'il repose sur une violence fondamentale, la réponse que donne le sport de compétition c'est sa réglementation, et donc de prévoir des règles qui vont empêcher certaines choses, des sanctions quand ces choses sont transgressées, et donc toute une série de dispositifs, de commissions de discipline etc. Le sport de compétition peut donc générer effectivement, du fait des enjeux,

des violences mais en même temps il met en place tous les instruments, théoriquement, pour pouvoir y remédier.

Y a-t-il de l'enjeu dans le sport loisir ?

Alors le sport loisir, qu'est-ce qu'on appelle sport loisir ? Le sport loisir c'est quoi ? C'est le loisir, c'est mon temps libre, donc dans mon temps libre qu'est-ce que je fais ? Je prends un ballon, je prends une paire de rollers, et je vais jouer, je vais m'amuser. Est-ce que le fait que je sois hors d'un cadre compétitif va faire que, par exemple, la question des frustrations, la question du fait d'être ensemble, d'être un groupe face à un autre groupe, d'être quelqu'un qui va avoir des enjeux d'expression de lui-même qui vont le rendre insupportable aux autres ; est-ce que le sport loisir protège contre ça ? Et bien sans doute pas, parce que, de fait on a autant de chances d'avoir des interactions qui vont être fondées sur des émotions, sur des honneurs, sur des questions de respect, de non-respect, enfin des choses liées au manque de respect, qui ne vont pas se retrouver dans le sport loisir. Le sport de compétition a un désavantage, c'est qu'on l'observe facilement, vu qu'on peut compter, on peut voir tout ce qui s'y passe et dire voilà ça ne se passe pas bien.

Le sport loisir, on n'en sait pas trop. Ce que l'on peut penser c'est, qu'effectivement, un certain nombre de choses du sport loisir, d'enjeux du sport loisir, tombent, on ne va pas faire monter la pression dans le sport loisir, mais la pression peut monter sur un terrain de football avec des personnes qui sont réunies pour jouer sans règle. Si on dit le sport loisir, c'est ce que va organiser une collectivité locale alors dans ce cas là on est encore dans un autre cadre. C'est effectivement l'apprentissage, c'est apprendre sur son corps, c'est apprendre une discipline. On est dans un

cadre complètement différent et là encore la question de l'encadrement, ce n'est plus une question de réglementation, c'est une question d'encadrement, une question de finalité de cette activité. On est encore dans tout à fait autre chose. Quand on met le sport au milieu, c'est vrai qu'au départ il faudrait peut-être dire de quoi on parle. Donc effectivement opposer le sport loisir au sport de compétition, dans les deux cas, il faut pouvoir distinguer dans le sport de compétition et dans le sport loisir ce que l'on met dedans.

Frédéric HAMELIN -

Merci. David, vous êtes donc responsable du Chartres Horizon football. Je crois que vous travaillez justement avec des jeunes. C'est un club de quartier et vous avez mis en place un programme assez intéressant par rapport à cela et notamment au niveau de règles de respect, de règles simples, comme disait Monsieur MERIEL notamment, par rapport au fait de dire bonjour, etc. Je crois que vous êtes allé aussi un petit peu plus loin. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous avez mis en place à l'intérieur de votre club ?

David NATIER - Formateur au club de Chartres Horizon football

Alors au sein du club, on a monté avec nos collègues, un projet qui concerne l'école, donc l'intitulé c'est « le foot c'est bien, l'école c'est mieux ». A l'intérieur on essaie de suivre les enfants de bas âge, enfin pardon, à l'école primaire CM1-CM2, d'avoir en fait un programme avec eux qui englobe les parents, l'école et le club de football.



Le club fait la passerelle entre les parents et l'école...

On a donc un contrat d'accompagnement qui est signé par toutes les parties. Chaque partie a des choses à respecter. Les parents doivent faire très attention à ce qui se passe au niveau des devoirs et au niveau du comportement de l'enfant à l'école. Ils doivent faire un retour sur cela. Nous, on fait la liaison entre l'école et les parents et donc en fait tout ce qui se passe à l'école, on est au courant, et tout ce qui se passe au football, l'école est au courant. Après on a une petite graduation au niveau des sanctions. Si jamais l'enfant se comporte mal à l'école, on peut avoir des sanctions au niveau du football. Cela réagit sur le football, sur le samedi, sur l'entraînement. Donc, l'objectif de tout cela, c'est d'avoir une amélioration au niveau du comportement des enfants. Après on n'a pas un taux de réussite de 100%. On a des échecs aussi sur certains enfants.

Frédéric HAMELIN -

Qu'est-ce que vous entendez par échec ?

David NATIER -

L'année dernière on a eu un gros problème avec un individu. Ce qui se passe c'est que c'est un très bon joueur, mais malheureusement à l'école ce n'était pas du tout ça, donc au niveau du comportement ce n'était pas du tout ça, mais c'était le joueur qui faisait gagner l'équipe donc le problème...

Frédéric HAMELIN -

Le problème du bon joueur !

David NATIER -

Du très bon joueur même ! Le problème c'est que malheureusement le professeur abusait un petit peu du fait qu'il fallait le sanctionner au football,

donc à chaque fois il était puni, il ne jouait donc pas le samedi mais malheureusement cela nous pénalisait, nous, sportivement. Cela ne nous convenait donc pas. Cette année, on a repris un petit peu cela et on a essayé de remettre une grille d'évaluation au niveau des critères de sanctions, qu'ils soient en adéquation pour que tout le monde puisse s'y retrouver. Cette année, heureusement pour nous, on a une grande salle à l'intérieur de notre stade où on peut accueillir les enfants pour faire l'aide aux devoirs, et du coup les sanctions ne sont plus maintenant à l'intérieur du stade de football et sont donc moins sportives.

Frédéric HAMELIN -

Et quels effets au niveau des comportements des joueurs sur le terrain ?

David NATIER -

Sur le terrain, à cet âge-là, les enfants sont assez simples, quand même. Si vraiment dans vos clubs vous avez des soucis avec des U9 - U11 même U13, vraiment cela devient difficile. Je pense qu'après, c'est plus un problème au niveau de l'éducateur parce que ce sont des enfants que l'on arrive quand même à tenir, parce que le football c'est leur passion. Si on a une équipe avec des éducateurs qui ont le même discours, je pense que cela va tout seul. Le simple fait de dire bonjour, au revoir, et d'être respectueux sur le terrain, si déjà à l'extérieur, l'éducateur est exemplaire, cela passe tout seul. Après on arrive sur des catégories d'âge où c'est un peu plus difficile avec des problématiques un peu plus différentes sur les U15, U17 et U19.

Frédéric HAMELIN -

Justement, je crois que vous avez commencé ce travail en 2005, me semble-t-il, donc aujourd'hui vous devez avoir des jeunes qui sont je suppose en U15 ou U17. Est-ce que tout ce travail, qui

a pu être fait en amont, a des résultats sur le comportement des joueurs ?

David NATIER -

Oui. On a un taux de réussite quand même mais c'est difficile à évaluer au niveau du pourcentage. Ce que l'on peut dire, c'est que l'origine de ce projet et puis sa finalité, on a quand même des enfants qui ont réussi à s'en sortir grâce à ce dispositif. Ils ont pris conscience de l'importance, en tout cas de l'école, puisque si on veut suivre un petit peu le parcours d'un footballeur, l'école est très importante aussi parce que maintenant les deux sont vraiment liés et on était davantage dans cette direction. Maintenant, je vous l'ai dit que tout à l'heure à la base on n'avait pas de problèmes de comportement au niveau des petits, et plus ça avance et plus les comportements restent les mêmes, mais je pense que c'est une bonne chose pour eux.

Frédéric HAMELIN -

Je reviens avec Monsieur MIGNON, est-ce que l'on peut imaginer que le comportement sur le terrain des joueurs est un des éléments déclencheurs parfois d'une violence extérieure, hors terrain je dirais ; et est-ce qu'il est important de travailler sur ces comportements, sur le comportement des joueurs, sur le comportement des entraîneurs, pour éviter des tensions hors du terrain ?

*Les comportements des joueurs
et entraîneurs engendrent
de la violence...*

Patrick MIGNON -

La question qui se pose indirectement c'est quand la violence est organisée à un niveau micro, et c'est effectivement à ce niveau microsociologique que l'on peut se demander

quelles sont les interactions qu'on va pouvoir mettre en évidence et qui vont permettre de trouver des raisons au déclenchement d'un acte violent. De ce point de vue là, si vous prenez la scène un peu close que constitue une rencontre, avec des joueurs, avec des spectateurs, avec un arbitre, avec des entraîneurs ; vous avez effectivement, là, tout un faisceau d'interactions qui peuvent être parfaitement à l'origine. Parce que qu'est-ce qui se passe ? Une action sur un terrain est interprétée par les spectateurs, est interprétée par un entraîneur, qui va provoquer une réaction. Cette réaction, nécessairement, va provoquer une autre réaction. Alors on la contrôle ou on ne la contrôle, pas justement c'est bien cela. Si on la contrôle, cela ne pose pas de problème ; si on ne la contrôle pas parce que cela met trop de choses en jeu, il va y avoir une interaction. Donc, la situation que constitue la rencontre est une situation qui, du fait de cette diversité d'acteurs, du fait des interactions qui naissent, de leur interprétation et de la façon dont c'est renvoyé, peuvent être des raisons fortes du déclenchement d'actes violents, le comportement du banc de touche aussi bien que le comportement du terrain.

*La gestion des supporters
par les clubs...*

Frédéric HAMELIN -

Monsieur DAUDIN, vous gérez 1000-1500 spectateurs par rencontre. Est-ce que c'est un travail que vous effectuez auprès des licenciés de votre club, autour de cette image de ce qui est renvoyé vers la tribune ?

Philippe DAUDIN -

Président du club de l'ADA BLOIS Basket 41
Oui je crois qu'il y a deux choses. Là on parle beaucoup des joueurs. Je pense qu'il y a un



travail qui est fait très tôt et il est indispensable. Ce travail auprès des joueurs, malheureusement, il évolue en fonction de leur adolescence et en fonction de leurs résultats sportifs. Plus ils ont un résultat sportif, on revient au bon joueur qui va prendre un comportement des fois irrévérrencieux et on va aller vers des incivilités, ceci est la problématique liée au sport et à son engagement dans le sport qu'il a choisi. Il y a l'autre problématique qu'est l'encadrement, c'est-à-dire les parents au niveau des jeunes et puis pour ce qui nous concerne nous, ADA basket, et bien ce sont les spectateurs qui vont se fédérer autour d'une équipe et éventuellement prendre cette équipe comme un modèle, une référence ou en tout cas comme un pôle fédérateur. C'est de ce point de vue là que l'on rentre dans un aspect plus sociétal de la gestion et des comportements, éventuellement de l'exutoire, que peut représenter ce spectacle. Notre problématique est clairement la tenue d'un spectacle ; et dans ce spectacle je pense un peu à la scénarisation qui se fait, c'est-à-dire que l'on a notamment dans le basket, un espèce de rôle d'acteur qui est en train de se jouer entre les joueurs, les joueurs et les arbitres, le coach et les arbitres, le public et les joueurs. Et tout le monde s'interactive un petit peu de manière à faire monter ce qu'on appelle la pression. La différence entre la pression, l'ambiance et puis le débordement, la ligne est des fois tout à fait particulière à franchir. Je me rappelle, il y a 5-6 ans, un frère de joueur qui était bénévole au club, qui organisait la musique, et qui, parce qu'il a jugé que son frère était agressé, est rentré sur le terrain et a mis un coup à l'arbitre. La condition imprévisible et qui est une violence à l'état pur. Il est donc difficile de maîtriser un petit peu ce scénario qui se joue, mais je pense qu'il ne faut pas abandonner ; c'est une affaire de tous les moments et c'est une somme de petits détails qui permettent de le résoudre. Alors les petits

détails, ce sont les mêmes qu'on utilise tous parce qu'on a une responsabilité et un devoir par rapport à cela. Vis-à-vis des joueurs, on leur fait signer un acte en début de saison, et à la fin de la saison c'est peut-être un petit peu oublié parce que les enjeux sont venus. On fait signer à nos supporters - en tout cas ceux qu'on reconnaît, donc ceux qui sont abonnés - une charte, un engagement, qui nous permet d'intervenir plus tard sur leur non-respect de leur engagement et notamment le respect de l'adversaire et surtout de l'arbitre. L'arbitre c'est le gendarme de nos rencontres sportives donc bien souvent c'est lui qui focalise, comme on l'a vu dans le clip, tout ce qui peut être l'exutoire de la non réussite.

L'implication de l'arbitre dans ces dérives...

Frédéric HAMELIN -

Justement par rapport à cette image de l'arbitre, est-ce que le fait qu'il soit vu comme un gendarme ou un policier ne va pas engendrer aussi des phénomènes un petit peu de violence, de rejet, d'insultes, parce qu'il est l'autorité et parce qu'il est considéré comme le gendarme ? Est-ce que le fait que l'arbitre soit vu plus comme le protecteur des joueurs est peut-être plus positif par rapport à son image et à ce qu'il peut renvoyer au public ?

Philippe DAUDIN -

Vous savez c'est difficile. L'arbitre est avant tout un être humain donc il a droit à l'erreur et, de plus en plus, l'erreur n'est pas admise. Il faut tenir compte aussi d'éléments extérieurs, la structure de la salle, la sonorité, la sonorisation de la salle est importante. Pour ce qui concerne l'ADA basket, la proximité du public par rapport au terrain de jeu pose un problème, c'est-à-dire qu'on n'arrive pas à éloigner l'enjeu ou la passion de ce qui se passe réellement sur le terrain. Mais

tous ces ingrédients là participent, dans un sens ou dans l'autre, à cette gestion des incivilités. Et l'incivilité commence avant le match. Elle commence par la situation de la voiture sur le parking, l'attitude pour rentrer sur le match, l'alcool, l'alcoolisation des supporters, le fait qu'ils vont rentrer - alors que c'est interdit - avec des boissons, et éventuellement un projectile. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour notre organisation propre, de manière à pouvoir limiter l'incivilité, mais elle continue pendant le match par les invectives, par des cris, par des mises en tension.

Frédéric HAMELIN -

Le public est plutôt chaud autour de vos matchs ?

Philippe DAUDIN -

Oui. Malheureusement si vous voulez, on aime ça, parce que c'est ce que je disais à l'instant, c'est l'ambiance. Un public qui s'engage, qui va supporter son équipe, ou même quand on a des supporters des équipes adverses qui se répondent, c'est une forme de jeu, qui s'inscrit dans le scénario de ce spectacle et on aime cela. Le problème c'est de pouvoir le maîtriser et bien souvent ce sont des individus clairement identifiés qu'il faut canaliser.

Frédéric HAMELIN -

Une petite dernière question par rapport à ce public ; je vois par rapport au football où les supporters d'un club se considèrent aujourd'hui un petit peu comme l'image et l'identité du club puisque les joueurs sont amenés à beaucoup bouger. Il y a ce côté un peu mercenaire qui est vu chez les joueurs de football et quelque part les supporters s'approprient un petit peu le club et l'identité. Est-ce que c'est quelque chose que vous ressentez également au niveau de votre club ?

Philippe DAUDIN

Oui clairement, et les réseaux sociaux et la presse en font partie. En tout cas ils vont le susciter et là on se retrouve dans une espèce de contre-pouvoir à destination des dirigeants, des joueurs, des coaches, sur les décisions qui ont été prises en amont. On parle alors de recrutement, on parle de choix de joueur, on parle de choix de tactique, etc. Tout cela participe à la montée en pression et d'un autre côté, le côté verre à moitié plein, c'est aussi leur engagement, leur engouement et un supporter est quand même quelqu'un d'important dans le bon sens du terme.

Frédéric HAMELIN -

Est-ce que c'est quelque chose que vous travaillez avec eux, pour défendre, parce que c'est aussi les ambassadeurs et l'image du club qui est en question ?

Philippe DAUDIN -

Oui on travaille avec eux à partir du moment où on arrive à identifier un groupuscule, et encore une fois dans le bon sens du terme. On va rencontrer tous ceux qu'on considère comme les animateurs du club, ceux qui font du bruit, ceux qui supportent, qui sont habillés, qui souscrivent. On les rencontre de manière à les aider, les épauler, à organiser des voyages avec eux, communiquer, s'expliquer bien en amont, c'est-à-dire anticiper et communiquer au maximum. Malgré tout, vous avez toujours des électrons libres, et c'est souvent ceux-là qui sont les plus difficiles à maîtriser, parce qu'on revient à ce que disait Monsieur COLLOMB, c'est bien souvent ceux qui sont les plus engagés, les plus anciens dans le club, qui ont peut-être une autorité, en tout cas qui s'arrogent une autorité d'expérience ou de choses comme cela. Un autre exemple de mon vécu, il y a neuf ans quand j'ai pris la présidence du club, on a changé un peu les emplacements de ces différents supporters.



Je me suis fait moi-même prendre à partie parce que je n'avais rien à dire en tant que président car le supporter était plus ancien que moi au sein du club. Il faut donc respecter aussi cela mais il faut avoir les éléments pour répondre à ce moment là.

Quels leviers d'actions pour un club dans l'impasse ?

Frédéric HAMELIN -

L'impondérable, Monsieur FAUGEROUX, c'est quelque chose que vous avez connu il y a peu de temps, mais si vous pouviez nous raconter un petit peu ce qui s'est passé, et puis après je reviendrai sur quelques questions par rapport à l'évolution de votre club par la suite.

Benjamin FAUGEROUX - Président de l'association Football club de Blois 1995

Avant de répondre à la question, je vais quand même resituer le club. Club communautaire, fleuron d'un quartier. Et puis ce club, qui est assez jeune vit en même temps, il ne vit pas, il a survécu pendant une quinzaine d'années. Je dis il a survécu parce que c'est un club qui a survécu grâce à ses qualités individuelles footballistiques et surtout pas grâce à sa structure. On avait des règles qui étaient les règles de notre sport mais par contre on n'avait aucune règle à l'intérieur du club.

Frédéric HAMELIN -

Aucune règle de fonctionnement.

Benjamin FAUGEROUX -

Aucune. C'était un club de quartier, un club d'amis, sauf que l'on a acquis un certain niveau. Aujourd'hui, on est dans les six ou sept clubs, en termes de niveau, du Loir-et-Cher, et il faut penser à cette structure. Je parle

de cette structure parce que je pense qu'elle a des incidences sur, bien évidemment, le comportement à l'intérieur du club mais aussi à l'extérieur du club. Avec toute une équipe, on a donc pris la direction du club il y a deux ans et on s'est heurté à pas mal de choses et d'oppositions, mais on a restructuré, ce que fait un club lambda, ce que disait Monsieur MOLE à Chitenay, c'est d'avoir un règlement, d'avoir une charte du joueur, d'avoir des éducateurs dignes de ce nom, parce que l'avenir ce n'est pas nous qui allons faire demain l'histoire du club mais ce sont les jeunes. On a deux tiers de jeunes et il faut - ça va rejoindre aussi mon collègue- insister sur l'éducation de ces enfants. Je ne suis pas sûr que nous ayons à remplacer la famille, qui est quand même l'acteur principal de l'éducation d'un enfant. Nous, on est là, effectivement, pour la compléter, chose qu'on fait tous les jours voire plus. Donc voilà l'ambiance dans laquelle on est.

Frédéric HAMELIN -

Il y a eu un élément déclencheur quand même ?

Benjamin FAUGEROUX -

Tout à fait. On a un supporter, lors d'une rencontre, qui a jeté un projectile sur un arbitre. Donc on a payé financièrement, d'abord, toutes les conséquences. Après, en termes d'image, bien évidemment, sauf qu'à cela, moi, je n'ai pas de solution, en tout cas je n'ai pas été formé pour trouver ce genre de solutions. Je pense donc que le fait de reconstruire la structure du club, a été notre meilleure réponse à cela. On a commencé par changer le nom, parce que, là encore, trop communautaire, trop sectaire.

Frédéric HAMELIN -

Le nom précédent c'était ?

Benjamin FAUGEROUX -

C'était l'association franco marocaine de Blois et cela a été aussi une demande générale, à la fois des joueurs et de l'équipe administrative. On a donc changé de nom, on a structuré, et depuis deux ans, les choses commencent à évoluer dans le bon sens. Donc on a moins d'incivilités autour du terrain. On a surtout moins de cartons, en termes de jeu.

Frédéric HAMELIN -

Mais vous avez le même public et les mêmes joueurs ?

Benjamin FAUGEROUX -

Et on a le même public et les mêmes joueurs. Se laisser aller, bien évidemment, déteint sur les supporters aussi du club. Aujourd'hui on sent que les choses ont changé. On a été aidé par pas mal de gens. Il y a une machine qui est en train de se mettre en route et des idéaux qui suivent.

Frédéric HAMELIN -

Vous parliez d'images, est-ce qu'auparavant il y avait ces histoires d'à priori ? Comment est-ce que cela se manifeste ? Et comment est-ce que l'on peut travailler dessus ?

Benjamin FAUGEROUX -

J'ai envie de dire et malheureusement, on est communautaire, donc par définition, on subit de la discrimination, essentiellement raciale. C'est tous les week-ends. On a aussi, peut-être, donné à un certain moment le bâton pour se faire battre ; sans doute. Maintenant on arrive à mesurer ces propos là. C'est plus problématique pour les enfants et les éducateurs d'expliquer à un enfant de catégorie U9 et U11 que forcément il va vivre avec, parce que c'est la réalité des choses, avec ses propos là, ce n'est pas toujours facile ; donc les éducateurs jouent leur rôle aussi.

Frédéric HAMELIN -

Est-ce que vous effectuez également un travail vers les autres clubs en essayant d'expliquer un petit peu votre démarche, en montrant ces changements ?

Benjamin FAUGEROUX -

Pas pour l'instant, tout simplement parce que c'est quand même tout jeune ce dont je parle, donc on a des étapes, cela ne se fait pas en 15 jours. On veut simplement être un club structuré comme n'importe quel club de sport.

Frédéric HAMELIN -

Ce qui n'était pas le cas auparavant ?

Benjamin FAUGEROUX -

Ce qui n'était pas le cas auparavant, et ce qui, je pense, a été l'origine de certains débordements des joueurs et des supporters.

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MOLE, je ne sais pas si vous avez joué contre l'alliance franco-marocaine à un moment donné, si vous avez été amenés à les rencontrer, mais comment est-ce que c'était perçu, enfin si c'est le cas ?

Michel MOLE -

À titre personnel, non je n'ai pas joué. Ça aurait pu se faire mais nous nous sommes rencontrés juste au début de saison en coupe de France. Nous avons perdu d'ailleurs.

Frédéric HAMELIN -

Cette saison ?

Michel MOLE -

Oui cette saison, au mois d'août.



Frédéric HAMELIN -

Quand le club avait déjà changé de nom, une fois que tout ce travail qui avait été entrepris ?

Michel MOLE -

Oui.

Frédéric HAMELIN -

Je parlais précédemment, quand le club avait un peu cette réputation.

Michel MOLE -

Oui, nous avons joué également il y a quelques années. C'est vrai que je suis très content de l'évolution de votre club, c'est très bien. Il n'y a pas de problème. Mais en termes de diversité nous aussi on a nos petits, si je peux me permettre, de toutes les couleurs. On n'a pas de problème particulier non plus.

*L'impact des équipes féminines
au sein d'un club...*

Vous citiez, il y a eu une remarque tout à l'heure concernant les filles. Notre club n'est pas discriminant du tout puisqu'on a 71 filles dans notre club également et on a cinq équipes de filles. Et je dois dire que le football féminin nous apporte un autre état d'esprit. Je vois un président, ici, qui a également des équipes de filles et qui ne s'en porte pas mal non plus. Cela donne un état d'esprit un peu plus convivial, malgré l'enjeu. Il y a de l'enjeu. Dès qu'on met deux équipes sur le terrain on veut gagner. Quand on fait une course à pied ou à bicyclette, on veut gagner naturellement, donc l'enjeu est partout. Mais là en l'occurrence, cela donne quelque chose de plus confortable, à partir du moment où nos garçons viennent voir les filles jouer et inversement aussi, donc de ce point de vue là, on est un club mixte.

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MIGNON, est-ce qu'on voit aujourd'hui au niveau des clubs, notamment les clubs qui auparavant étaient communautaires, une évolution, une ouverture un peu de ces clubs, une envie d'ouverture ?

*Une évolution du critère
communautaire dans le sport ?*

Patrick MIGNON -

Je suis un peu embarrassé pour répondre parce qu'il faudrait pour cela avoir une connaissance aujourd'hui de ce qu'est la réalité, de ce qu'on appelle les clubs communautaires. Si on lit une liste de l'ensemble des équipes sur un district, on voit qu'effectivement, il y a des clubs qui s'appellent, alors en région parisienne, les portugais, les marocains, les comoriens, les croates. Historiquement dans le sport, cela a été une des voies de constitution des clubs parce que cela remplit une fonction du club sportif qui est de permettre à une collectivité de se représenter face ou à côté des autres, de prendre une place dans la société à travers le football ou le sport. Concernant la question sur l'évolution des clubs, je pense que c'est l'avantage de la compétition, sur une question comme celle-là, c'est qu'elle va amener à reconsidérer la signification de l'aspect communautaire. On dit souvent et en prenant l'exemple d'un pays qu'est le Liban, qu'est-ce qu'on voit au Liban ? On voit des clubs qui sont communautaires, c'est obligé parce que la société est comme cela. Sauf que lorsque les clubs deviennent des clubs performants, le côté communautaire reste dans le nom mais il disparaît complètement de la composition parce que le principe de la compétition sportive, qui suppose d'avoir une bonne équipe, va amener à faire tomber un certain nombre de barrières, notamment sur la question de la composition

et qui permettent notamment d'occuper le public ou alors d'avoir des temps d'apaisement, etc. Outiller, on parlait de la question de la formation, outiller aussi bien les bénévoles que le grand public, et les sensibiliser aux notions d'éducation par le sport. Il y a beaucoup de termes dans le sport qui ne sont pas définis et qui n'ont pas de sens. Faire de l'éducatif ce n'est pas juste poser un ballon, mais c'est mettre en place des modalités pour et avoir un objectif. C'est-à-dire que faire de l'éducatif ce n'est pas faire en sorte qu'un match se déroule bien, c'est atteindre des objectifs. Donc cela permet de déterminer toute chose et cela ramène toujours à la question du projet politique. Ce sont des outils de communication très importants pour toucher le grand public, pour sensibiliser les partenaires, etc. Je disais sensibiliser les partenaires parce qu'on sait très bien que les institutions ont un rôle important à jouer, c'est-à-dire que leur mode de financement va influencer, de fait, l'action des têtes de réseaux comme les nôtres. C'est une réalité. Demain la majorité des financements vont sur le volet éducatif, tout le monde veut en faire, c'est une réalité. C'est très simple à dire mais un petit peu plus compliqué à faire.

L'aspect éducatif dans les critères de subvention...

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MERIEL, est-ce que c'est le cas aujourd'hui au niveau des subventions, est-ce qu'il y a des notions éducatives qui sont mentionnées dans des conventions, des contrats d'objectifs ? Est-ce que cela fait partie des choses sur lesquelles vous travaillez et que vous mettez en place avec les clubs ?

Bernard MERIEL -

Oui tout à fait. Mais d'abord, le sport est une de nos priorités au même titre que l'éducation ; l'éducation et le sport, ce qui explique pourquoi hier matin dans cette salle, il y avait le plan local d'éducation qui est en train de se mettre en place ; et l'aspect citoyenneté, discrimination est vu à travers le prisme de ce plan, mais le sport y est très présent. Donc si le sport est une des priorités de l'équipe municipale, cela veut dire que le taux de subvention du sport - je ne devrais pas le dire ce soir mais c'est le seul domaine qui a eu des augmentations de subventions cette année, par exemple, et pour une ville moyenne c'est relativement important. L'investissement aussi parce qu'il y en a besoin pour toutes les associations et tous les clubs, ce sont les structures, les infrastructures. Concernant les équipements, depuis 3-4 ans, chaque année, on a un terrain synthétique de football, ou un terrain de rugby, une réfection d'une piste d'athlétisme, donc il y a un gros effort de fait sur le plan financier. Par contre il y a des contreparties. Premièrement, quand on est arrivé en 2008, on s'était aperçu qu'il y avait le financement uniquement sur certains clubs pour l'ensemble des subventions. Moi j'ai voulu que l'ensemble du monde sportif et des associations sportives soit respecté ; et pour les respecter, même si la subvention est faible, elle reste un moyen de la reconnaître, de la respecter. Déjà, de ce côté-là, on a été très clair. Puis pour les grandes associations, et en particulier l'ADA basket, qui est notre plus grosse association parce que c'est la seule équipe professionnelle du sport blésois, c'est celle qui est aussi au plus haut niveau. On a une politique par rapport au sport de haut niveau et on sait très bien qu'on est dans une dimension où on a plusieurs équipes en fédérale, au niveau national, mais le basket est celui qui est le plus près puisqu'il est en National 1. Avec ces clubs-là, par principe, tous les clubs qui

reçoivent plus de 10 000 euros de subventions par an, il y a une convention de partenariat avec eux. C'est-à-dire que c'est du donnant-donnant. On donne une subvention et en contrepartie il y a un certain nombre de choses qu'on demande aux associations. Si je prends l'exemple de l'ADA basket, comment il redonne? Il redonne d'abord, comme les autres clubs qui sont dans cette convention, par la participation aux événements qui sont mis en place par la ville. On a un certain nombre de grands événements qui sont mis en place par la ville et sur lesquels on demande la présence de ces associations. Mais il redonne beaucoup plus loin que ça, c'est-à-dire qu'ils vont redonner par des interventions dans les écoles, par des interventions dans les quartiers. Les joueurs professionnels, par exemple, vont accompagner un cycle, parce qu'on a une particularité à Blois, c'est que tous nos éducateurs sportifs - on a 15 éducateurs diplômés pour une ville de 50 000 habitants donc c'est un fort ratio par rapport à des villes de même strate - on intervient dans toutes les classes, 1h30 de sport par cycles dans toutes les classes du primaire, du CP jusqu'en CM2 ; 1h30 dans chaque classe de toutes les écoles publiques de Blois. Dans cette intervention, il y a des cycles que l'on met en place avec nos éducateurs et avec, pour certains cycles, l'apport des associations ; ce qui nous permet d'avoir la passerelle avec le monde associatif sportif et entrer dans le plus jeune âge, parce que, comme je le disais tout à l'heure, je crois que l'éducation c'est par les jeunes qu'on arrivera à le faire et qu'on arrivera, à terme, à limiter la violence autour de nos enceintes ou de nos équipements sportifs.

Frédéric HAMELIN -

Et peut-être aussi en mettant en avant dans le cahier des charges des clubs des projets éducatifs et pédagogiques. Monsieur FAUGEROUX, est-ce que c'est quelque chose que vous avez mis en

place dans votre club. Est-ce que cela fait partie des projets qui sont travaillés à l'intérieur même de votre club, dans la structure ?

Benjamin FAUGEROUX -

Juste pour revenir effectivement à ce que dit Monsieur MERIEL, c'est que nous faisons également partie des associations qui ont plus de 10 000 Euros par la ville, donc bien évidemment on a des comptes à rendre, et on fait donc partie des diverses manifestations sportives que la ville organise. Après, en matière de jeunes, bien évidemment qu'on met des choses en place, puisque c'est le nerf de la guerre et c'est l'avenir, donc on a surtout fidélisé des éducateurs. On essaie de former ces éducateurs ; et puis c'est aussi d'organiser, pour les jeunes, des manifestations ponctuelles, pendant les vacances, pendant des périodes creuses.

*La légitimité et l'implication
de l'enseignant...*

Frédéric HAMELIN -

Monsieur MARSEAULT, vous vouliez intervenir je crois ?

Baptiste MARSEAULT -

Oui, une petite remarque, justement, par rapport à ces moyens qui sont mis en place par les collectivités. Il y a plusieurs représentants des collectivités dans la salle. Il y a de nombreux représentants des fédérations délégataires, comme je le disais, et cela fait écho avec votre remarque sur les CM1, qui étaient un petit peu turbulents. Je voudrais rappeler quand même qu'à l'école, le responsable de la classe, c'est l'enseignant. Et le fait de mettre des éducateurs, c'est très bien, cela apporte un appui technique. Le fait de proposer des interventions de clubs, de comités, c'est très bien, cela apporte un



soutien technique également, mais cela peut aussi - petit effet pervers de la chose - donner l'impression à l'enseignant que lui n'a pas le niveau puisque le technicien, lui, peut apporter à la fois le matériel, les compétences, etc. Enfin je parle vraiment à titre de ce que je connais, je rayonne un peu dans le département, et de très nombreux enseignants disent « et bien non, moi j'aimerais bien mais je ne peux pas, je n'ai pas la formation. Quand on voit que l'autre arrive à faire vraiment très bien et beaucoup mieux que moi » et bien cela met en valeur son impression de moins connaître, voilà. Tout cela pour dire que le risque de développer trop d'interventions, que ce soient des collectivités ou des comités, à l'école, peut amener à une sous-traitance d'une discipline qui est pourtant indispensable et qui a toute sa place à l'école, qui est l'éducation physique et sportive, qui est bien une discipline parmi les autres, au même titre que l'histoire, que les maths, que la musique etc. Un enseignant se dira jamais « Ah ben, en géométrie, je suis un peu juste donc je vais faire appel à un intervenant ». Jamais il ne se dira ça. Pourtant il a le droit d'être un peu juste mais il ira chercher dans un manuel. Il ira se former, donc la position aussi de l'USEP c'est de dire que les comités ont toute leur place à l'école, les clubs aussi, les collectivités aussi, mais attention laissons le manche aux enseignants. Voilà. J'ai un certain nombre de rapports avec des représentants de comités ici, vous savez bien qu'on a souvent ce genre de discussions ; un appui technique, oui très bien, mais en collaboration, en coopération. Attention que l'enseignant, au bout d'un moment, ne se dise pas « Ben tiens je ne suis pas fait pour ça » parce que le fait d'enseigner l'éducation physique et sportive, c'est vraiment une superbe occasion de faire le lien avec les autres disciplines, de faire le lien avec l'éducation civique, ça marche aussi dans ce sens-là, de faire le lien avec les mathématiques, de faire le lien avec la morale. On parle de la morale, voilà, c'est

l'enseignant qui va faire la morale. Il n'y aura pas un intervenant moral donc je défendrai toujours la pluridisciplinarité de l'enseignant, il doit faire 24 heures ce n'est pas pour entre guillemets sous-traiter 1h30 ou 2h.

Frédéric HAMELIN -

Très bien.

Adil, on en était au projet pédagogique tout à l'heure et je vous ai coupé la parole.

Adil EL OUADEHE -

Et à la question du multi culturel. Il faut que j'y réponde quand même.

Frédéric HAMELIN -

Tu allais y venir.

Adil EL OUADEHE -

On a, à l'échelle de la fédération, des modules de formation sur ces questions-là. On a travaillé sur la question, en s'appuyant sur des études universitaires notamment, parce qu'on s'est entouré de personnes pour travailler sur ces questions ; on s'est rendu compte, en croisant à la fois les études universitaires et nos remontées de terrain, que le club communautaire, entre guillemets, n'était pas en problème en soi, c'est une réalité aujourd'hui, même si malheureusement il souffre d'un manque de définition. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, globalement, quand on parle de club communautaire on parle d'un club de noirs et d'arabes, pour dire les choses, donc il est là le problème. Donc autant une des solutions pourrait être, par exemple, de changer le nom, même si à mes yeux c'est dommage, mais ça peut être une des solutions. Mais moi quand je vous entends parler, par exemple, votre club n'est pas un club communautaire, vous en êtes la preuve, ou alors pas selon les critères que vous définissez. C'est-à-dire que c'est un club communautaire si, par exemple, demain, un jeune vient pour

s'inscrire dans votre club et qu'il souhaite faire du basket ou qu'il n'a pas le niveau. Là il sera rejeté. Et si un blanc vient au sein de votre club et qu'il a le niveau, il intégrera l'équipe. Donc à mes yeux, vous êtes un club communautaire mais pas selon les critères que vous définissez, c'est ça que je veux dire. La question du communautarisme dans le sport, parce que c'est un thème qu'on entend très souvent, est un non sujet, ou alors c'est tellement minime que cela ne menace pas en tout cas les structures que l'on peut rencontrer. C'est-à-dire qu'il y a très peu de structures, très peu de clubs, qui vont rejeter une personne sur des critères ethno-raciaux, par exemple, très peu, ce n'est pas une réalité. Ou alors on ne va pas les retrouver dans le monde des associations loi 1901. Ils ne sont pas chez nous, on ne les voit pas, on ne va pas les voir.

Un manque de définitions et d'analyses sur le critère du communautarisme...

Mais dans le monde organisé, fédéral, on souffre d'un manque de définition, d'un manque de compréhension, d'un manque d'analyse, qui fait que l'on a des analyses et des réactions qui sont biaisées, c'est-à-dire que l'on va avoir une mauvaise réaction quand on va parler par exemple des franco-marocains et que l'on ne va peut-être pas avoir la même grille d'analyse si on veut parler des franco-portugais. C'est ce qui pose le problème et ce qui peut générer des tensions au niveau local. Il est là le problème. Donc, on a des modules de formation qui permettent de déconstruire, d'être serein, apaisé, contextualisé, et cela permet généralement aux personnes de travailler très sereinement, mais comme je vous le disais, moi, quand je vous ai entendu parler, finalement en vous voyant, pour moi vous êtes la preuve que ce n'est pas un club communautaire, ou alors

historiquement, il s'est peut-être construit de la sorte. Aujourd'hui sa réalité c'est autre chose. Après le regard qu'on porte sur vous, c'est autre chose également, mais pour moi vous êtes la preuve que ce n'est pas un club communautaire, ou en tout cas sur d'autres critères. Le monde du sport est un secteur communautaire, sur des critères de niveau ou autre.

Frédéric HAMELIN -

Tu as l'air de dire que non, mais est-ce que le critère communautaire a pu être, à un moment, source de tension ?

Adil EL OUADEHE -

Moi je suis professionnel. Pour travailler j'ai besoin de données. Je ne travaille pas en lisant Le parisien ou en lisant le Figaro.

Frédéric HAMELIN -

Encore le rôle des médias là.

Adil EL OUADEHE -

Moi j'ai besoin de données, donc je m'appuie sur les études universitaires, et l'université de Marc Bloch - cela permettra à chacun de pouvoir aller vérifier les données - l'université de Strasbourg a travaillé sur ces champs-là et a fait un comparatif par exemple entre les clubs communautaires turcs en Alsace et en Allemagne. Ce qui ressort c'est que le club communautaire est source d'intégration, notamment pour les primo arrivants. C'est-à-dire que cela permet de maîtriser le contexte et le pays dans lequel on vit, de créer un réseau, de maîtriser les institutions etc. C'est une passerelle tout simplement. Donc si je m'appuie sur des études universitaires, non ce n'est pas un problème. Et d'ailleurs en France c'est historique, cela c'est toujours créé de la sorte, cela n'a jamais menacé la structure.



Frédéric HAMELIN -

Avant de poursuivre peut-être sur la deuxième partie du débat, sur la gestion des parents notamment et l'intervention de Sylvia tout à l'heure, est-ce qu'il y a peut-être des questions dans la salle par rapport à ce qui a déjà été dit et sur lequel on pourrait répondre et rebondir ?

La tricherie peut engendrer des phénomènes de violence ?

Un intervenant dans la salle -

Bonsoir. Je voulais dire que vous avez oublié quand même un élément important dans le sport, c'est la tricherie. Est-ce que la tricherie n'engendre pas la violence ou une certaine forme de violence ?

Et puisque j'ai le micro, je vais continuer. Au niveau des journalistes, je les considère comme énormément responsables de ce qui se passe. Quand les journalistes cautionnent certaines choses, par exemple, le tour de France avec les tricheries, on ne va pas parler de dopage mais c'est le sujet ; quand les journalistes donnent la parole à un président de club qui assassine un arbitre verbalement, là je pense qu'il y a quand même une responsabilité énorme des médias en règle générale.

Frédéric HAMELIN -

Quelqu'un peut être sur la tricherie ?

Michel MOLE -

Oui forcément que la tricherie est un phénomène de violence puisque de toute façon, cela va créer une insatisfaction quelque part, et il y a des tricheurs malheureusement dans le sport, particulièrement. Je suis d'accord avec votre intervention sur le rôle des médias et la place qu'on donne aux éléments ; Monsieur COLLOMB l'avait abordé tout à l'heure dans son

propos, c'est-à-dire qu'on met en exergue, pas le beau geste, mais on met en exergue ce qui va justement créer la polémique.

Frédéric HAMELIN -

Le buzz.

Michel MOLE -

Le buzz, ce qui va nourrir les journaux et ces choses-là, et cela est très pervers.

Frédéric HAMELIN -

Même si les journaux ne se font que la chambre d'écho de ce qui est dit aussi par les dirigeants.

Michel MOLE -

Oui mais ce n'est pas la peine de le monter au pinacle parce que ce n'est pas l'exemple.

Frédéric HAMELIN -

Après c'est l'utilisation aussi qui est faite des médias par les dirigeants et par les présidents de club ou par les entraîneurs, parce qu'ils savent très bien que cela va être repris. Et par exemple l'intervention de Rémi Garde hier, juste à la veille du PSG - Lyon qui s'annonce, essaie de mettre en garde les arbitres, c'est une espèce de jeu malheureusement qui existe aujourd'hui.

Michel MOLE -

La tricherie. On commence la tricherie. Là c'est le début de la tricherie, c'est-à-dire la manipulation qui se fait sur des enjeux plus lointains.

Frédéric HAMELIN -

Pour revenir sur la question de la tricherie, je pense que le rôle à ce moment-là aussi des entraîneurs, des éducateurs, mais aussi des professionnels est important. Evidemment quand on voit un Thierry HENRI qui fait une main, qu'on voit ensuite un sélectionneur - alors effectivement il y a les enjeux de la qualification

à la Coupe du monde - et qui se saute dans les bras avec un président de fédération, on peut aussi se poser des questions. Quand on discute après avec des jeunes lors de réunions et que les jeunes nous disent « de toute façon, moi si je fais une main jamais je ne le dirai parce que si je le dis, si je me dénonce, ce sont mes partenaires, ce sont mes copains, qui vont me sauter dessus et qui vont me dire ne dit pas ça ».

La question de l'exemplarité

Et les entraîneurs, le rôle des entraîneurs et des formateurs, je pense qu'il y a quelque chose à ce niveau-là. Je ne sais pas si on aura le temps de le voir, on a réalisé un petit film, que l'on a amené, autour de Foot citoyen où on voit un entraîneur dire à ses joueurs de 13 ans « vas-y, gratte, gratte 30 cm, tombe, apprend le vice » etc. Donc cela fait partie des choses qu'on apprend, qu'on découvre et qu'on voit régulièrement. Là quand je vous écoute j'ai l'impression qu'il n'y a pas tout cela chez les entraîneurs, chez les éducateurs, alors que je pense que c'est quelque chose qui est quand même très présent, parce qu'il y a cette idée et cette notion de compétition, de résultat, où il va falloir gagner, où c'est la seule chose qui va être mise en avant aujourd'hui. Donc je ne sais pas, qui peut intervenir par rapport à la formation des éducateurs et des entraîneurs, ce qui est fait, leur rôle et le message à avoir par rapport à cela. David, peut-être par rapport à ce que vous faites.

David NATIER -

Déjà en parlant du vice, pour moi personnellement, le vice fait partie du sport. On dit qu'un gamin a du vice et cela peut être des qualités pour certains. Quand on regarde en Italie, c'est leur spécialité, c'est leur qualité. Après, au niveau de l'éducation, c'est difficile, la compétition amène aussi à engendrer...

Frédéric HAMELIN -

Peut-on gagner par tous les moyens en fait, c'est aussi un peu cela ?

David NATIER -

C'est difficile. Quand vous disiez tout à l'heure qu'un président saute dans les bras d'un sélectionneur, mais ce sont aussi des enjeux aussi économiques, ce sont des enjeux vraiment pour l'État, pour le pays.

Frédéric HAMELIN -

Doit-on tout accepter aussi ? Tout à l'heure on parlait des vertus, des valeurs de l'image du sport.

David NATIER -

On accepte quand ça nous arrange, on va dire. Quand c'est pour nous, on est content, quand c'est contre nous, on est révolté. Après, c'est un cercle vicieux.

Michel MOLE -

Je ne veux pas donner une image trop angélique du sport et du football en particulier, mais si j'entends un de mes éducateurs avoir des propos négatifs vis-à-vis de l'adversaire, il ne fera pas plus partie de l'US Chitenay - Cellettes c'est certain. Il faut, à un certain moment, arrêter. J'en reviens toujours à l'exemple.

Frédéric HAMELIN -

Combien de personnes ont cette volonté aussi ? Le problème est peut-être là aujourd'hui ?

Michel MOLE -

Je ne sais pas mais il y en a plein de personnes qui sont de bonne volonté. On a un club voisin qui a viré deux joueurs la semaine dernière, parce qu'ils n'avaient pas un comportement digne de ce que le club voulait représenter. Et bien je trouve que ce sont des actions louables. Cela fait du bien à tout le monde et au football



en particulier. Donc, il ne faut pas non plus dire qu'on ne fait rien. J'en reviens à l'exemplarité. Je suis très attaché là-dessus parce que lorsqu'on dit que la Fédération Française de Football perd des licenciés, et bien c'est clair. Quand un père de famille ou une mère de famille a son petit gamin de 6 ou 7 ans et qu'elle se demande quel sport elle va lui faire faire, et bien quand elle écoute parler certains présidents de clubs, certains footballeurs - qui feraient mieux de se taire - et bien ils se disent « je vais les mettre au basket ou je vais les mettre au handball » parce que, des fois, quand même, on entend des trucs insupportables. Il faut bien l'admettre. Et j'en reviens toujours à cette image d'exemplarité. On essaie, dans l'équipe dirigeante de chez nous, que ce soit dans l'administratif ou dans le technique, d'être - on n'est pas toujours exemplaire - mais au moins on essaie. Et vis-à-vis de nos petits bonhommes et nos petites bonnes femmes - parce qu'on en a aussi - on essaie de les éduquer de la meilleure façon pour eux et pour nous aussi. Avoir des défaites on en a, on gagnera, on perdra, mais il faut habituer également les enfants à avoir les deux comportements. Autre point, on parlait des incivilités. Les incivilités dans les stades, il y en a sans arrêt. Mais à partir du moment où on connaît les adversaires chez qui on va aller, à partir du moment où on se connaît, où on connaît les dirigeants, les entraîneurs, cela se passe quand même beaucoup mieux.

Une meilleure connaissance des clubs entre eux...

Frédéric HAMELIN -

C'est tout un travail à faire en amont des rencontres, des connaissances de l'autre, bien sûr. La méconnaissance de l'autre fait peur de toute façon.

Michel MOLE -

Absolument et on gagnerait à se connaître beaucoup mieux entre tous les clubs de même catégorie. C'est vrai que si vous êtes de l'Union nationale, il ne favorise pas ce genre d'approche, mais pour les clubs locaux de football, en l'occurrence, on pourrait très bien se rencontrer beaucoup plus souvent, même hors partie sportive.

Frédéric HAMELIN -

Avant de te donner la parole Adil, juste une petite chose ; vous parlez d'exemplarité mais il n'y a pas que ça non plus. Je pense, qu'aujourd'hui, quand il y a des gamins qui arrivent dans des clubs et qu'on va de suite leur parler de performance, d'exigences, en oubliant le côté plaisir et le côté sourire des gamins ; parce que quand on voit des gamins de 12-13 ans, il n'y a plus un sourire dans un vestiaire, ils sont tous dans un projet de sérieux, il faut être sérieux, il faut être compétitif, il faut être sur l'engagement etc. Je pense qu'il y a aussi pas mal de gamins qui arrêtent cette discipline, le football, à cause de cela. Alors maintenant, on va peut-être les retrouver sur d'autres disciplines, comme le futsal ou le foot loisir, mais je pense qu'il n'y a pas que l'exemplarité. Effectivement il y a l'exemplarité, mais l'exemplarité ne touche pas que le football.

Michel MOLE -

Vous avez raison aussi, sauf que par exemple pour des U9, U11 ou U13, dans notre club et les autres aussi, il n'y a pas qu'une seule équipe de U11, il y en a trois, quatre ou cinq. Donc chaque gamin, en fonction de ses compétences sportives et de son comportement, peut avoir accès à l'équipe 1 parce qu'il est très compétiteur, et puis à l'équipe 5 parce qu'il veut mettre ses chaussures et courir avec ses copains. Il y a cela aussi chez nous donc il n'y a pas non plus que la compétition à tout prix.

Frédéric HAMELIN -
Adil.

La responsabilité de chacun...

Adil EL OUADEHE -

Cela ramène au point que je voulais préciser. Il y a deux choses vraiment importantes dans la question de l'exemplarité. Elle n'est même pas à négocier. Au-delà du sport, c'est la responsabilité de chacun. On parle de citoyenneté. Je suis désolé mais à mon avis vous vous êtes mal exprimé, mais quand je vous entends dire que le vice fait partie du sport, de la part d'un éducateur cela me gêne beaucoup. Je voulais dire un peu, mais non cela me gêne beaucoup.

David NATIER -

Ce que je veux dire c'est que cela peut faire partie des qualités.

Adil EL OUADEHE -

Juste je termine, parce que ce n'est pas le plus important de ce que je voulais dire. Quand je parle de la responsabilité, c'est réellement de la part des organisateurs, et quand je dis organisateur c'est tous les échelons de la fédération jusqu'à l'éducateur. Chacun doit être conscient de la responsabilité qu'il a, même pour se prémunir. Un président d'association doit savoir ce que cela engage d'être président d'association, tout simplement. Donc la question de la responsabilité est immense et pour moi cela dépasse le cadre du sport, c'est vraiment la question de la citoyenneté tout simplement. Ce que je veux dire c'est que l'on s'adresse à des jeunes avant de faire du sport. Au-delà de cela, il y a la question du modèle qui est à questionner aussi parce que je vais donner un exemple. Je suis également les sports collectifs. Je suis footeux également donc je suis le foot. Je suis

celui de l'Île de France et sur l'Île de France il y a beaucoup de structures privées qui se sont développées, de football, de football loisir etc. Ce qui est intéressant de voir c'est que la structure qui a le plus haut taux de remplissage en France, donc qui est la plus rentable et qui touche plus de public, est située en Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis, ce n'est pas pour stigmatiser le territoire, c'est un district qui a connu une grève de plus de six mois pour des faits de violence etc. Donc c'est quand même intéressant d'observer que le même public, qui pratique dans un autre cadre, avec d'autres objectifs, d'autres enjeux, c'est intéressant d'observer ça. Je pense donc que la question du modèle est aussi à questionner, c'est-à-dire que la question de l'enjeu est primordiale pour avoir des chiffres à l'échelle de l'UFOLEP. On le voit, les activités où on a le plus de problèmes sont celles où il y a le plus d'enjeux, celles où il y en a le moins, c'est celles qui sont, entre guillemets, à taille humaine. Et là c'est toujours la responsabilité des organisateurs, c'est créer des temps pour faire en sorte que les responsables des associations, des clubs, puissent se rencontrer au préalable, qu'il y ait du lien entre les personnes et que lorsqu'ils se rencontrent le dimanche, on sache à qui on parle et qu'on se dise bonjour en se connaissant mais pas juste par politesse. Donc ça c'est de la responsabilité des organisateurs. Ce n'est pas du hasard. Cela se planifie, cela se met en place. Donc autant l'association a une responsabilité en direction de ses adhérents ; autant un district, un comité, UFOLEP, USEP, quel qu'il soit, a une responsabilité en direction de ses associations et c'est à lui de créer les conditions pour que tout se déroule au mieux. C'est une question de responsabilité de chacun.



La gestion des parents

Frédéric HAMELIN -

On va sortir un petit peu du football et venir avec vous Sylvia. Justement, ces rencontres, ce sont des choses que vous avez mises en place au niveau du comité de l'Indre de tennis, et notamment à l'attention des parents. On peut donc parler des modèles et peut-être, est-ce que les parents sont des modèles au niveau du tennis ? Et à partir de ce constat-là, voir un peu ce que vous avez mis en place.

Sylvia DESGROPPES - Conseillère sportive départementale au comité de l'Indre de tennis

Est-ce que les parents sont des modèles ? C'est une bonne question. Ils devraient l'être dans tous les cas. Malgré tout, on a évidemment des modèles de parents idéaux, et aucun souci de ce côté-là. Malgré tout, on a fait le constat, depuis quelques mois, de l'émergence de modèles de parents très présents, voire peut-être trop présents, malgré eux, loin de moi l'idée de les juger. Simplement, nous on est face à un public, globalement en comité et en ligue, un public de compétiteurs, je ne vais pas vous le cacher, de jeunes compétiteurs qui se font plaisir en faisant de la compétition - je veux quand même faire l'amalgame par rapport à ce qui a été dit avant. Et du fait qu'on est face à un public de compétiteurs et de jeunes compétiteurs, on est face à des parents de plus en plus présents, et loin de moi l'idée de les éloigner, seulement par moment ils ont des attitudes qui font que cela joue sur l'attitude de leurs enfants mais c'est bien malgré eux, bien sûr.

Frédéric HAMELIN -

Sur la construction et l'épanouissement de l'enfant ?

Sylvia DESGROPPES -

Oui tout à fait. C'est un constat qu'on a pu faire en compétition, nous, cadres techniques. Donc à partir de ce constat-là, on a décidé - enfin plus particulièrement mon patron qui est présent dans la salle a décidé - de réfléchir à un système, un fonctionnement, pour savoir déjà quel positionnement on allait avoir face à ces parents. Est-ce qu'on allait avoir une position plus axée comme la fédération française de tennis, qui a déjà un conditionnement dessus, ou alors est-ce qu'on allait essayer peut-être de lier une communication avec ces parents et essayer peut-être, quelque part, de les éduquer par le biais de formations, pour essayer de les comprendre ; parce que malgré tout, je pense qu'ils restent des parents en souffrance à la base et d'essayer de faire que leur enfant puisse continuer à progresser mais dans les bonnes conditions.

Frédéric HAMELIN -

Le problème, parce qu'on parlait d'exemplarité et de modèle, quand on voit le tennis professionnel, le tennis de haut niveau, je crois qu'il y a eu des problèmes avec le père de Mary PIERCE, qu'il y eu des problèmes avec le père des sœurs Williams à un moment donné. Je crois qu'il y a une joueuse australienne aussi, DOKIC, qui a eu des problèmes avec son père ; le père de la joueuse française Aravane REZAÏ a été interdit à un moment donné. Cela pose effectivement question quand même par rapport aux parents et ce modèle de parents au niveau des joueuses, des sportifs en règle générale.

Sylvia DESGROPPES -

C'est vrai que nous souffrons un peu de notre image, malheureusement. Il s'avère qu'évidemment, il y a énormément de reportages sur le tennis et malheureusement 80% de ces reportages sont des reportages sur les parents très présents.

Frédéric HAMELIN -

Encore les médias.

Sylvia DESGROPPES -

Et oui malheureusement. Donc on souffre beaucoup de cela et il y a des sondages pour le prouver. On a un problème d'image c'est évident. Il est vrai qu'il y a, au très haut niveau, des parents très présents. Simplement, nous à notre petite échelle, on sait que les enfants qui ont ces parents-là sont en souffrance ; on sait que les parents sont en souffrance et qu'il faut essayer de les aider, de leur donner des billes pour qu'ils puissent, derrière, mieux gérer leurs émotions, parce qu'à la base, tout part de là. Des parents trop présents, c'est simplement des parents qui sont complètement pris par leurs émotions et qui vivent mal le sport de compétition de leur enfant. L'idée c'est donc de les aider, finalement, à travers des formations et beaucoup de communication. Dans l'Indre, parce que j'ai le problème dans l'Indre au-delà de la région, j'ai utilisé beaucoup la communication afin d'essayer de les comprendre, d'essayer de leur expliquer et on arrive à des petites choses, mais c'est compliqué.

Frédéric HAMELIN -

Est-ce qu'il y a peut-être une question dans la salle par rapport à ce qui vient d'être dit à ce sujet ou autre chose ?

Chacun a un rôle à jouer... en ayant un discours commun

Un intervenant dans la salle -

On va le retrouver dans tous les sports individuels puisque les règles du tennis, de l'athlétisme ou de la natation ; à chaque fois ce sont des parents qui se projettent sur leurs enfants, qui disent « et bien moi je n'ai pas réussi, donc je vais tout

faire pour que mon enfant réussisse ». C'est vrai qu'ils sont prégnants et c'est toute la difficulté dans un club, pour l'entraîneur, de faire la part des choses entre la partie où les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation; et la partie sportive où l'entraîneur, dans ce cas-là, doit être celui qui va guider l'enfant.

Sylvia DESGROPPES -

Je suis tout à fait d'accord avec cela, simplement c'est une question de rôle à jouer, c'est-à-dire d'essayer le plus possible de rester à sa place, l'encadrant, l'enseignant et le parent. C'est aussi dur pour l'encadrant parce que - je ne suis pas parent - mais je pense que de venir voir l'encadrant et de lui expliquer comment éduquer son enfant, ce n'est pas très agréable. Je suis donc bien d'accord qu'il faut qu'on reste chacun dans notre champ d'action. Mais c'est aussi donner une place à ce parent, parce que parfois on fait l'erreur de finalement prendre son enfant, de l'entraîner, de l'emmener en compétition, et pas forcément derrière, de lui expliquer ou de lui donner un rôle. Donc c'est vrai que, nous, au niveau de la ligue du Centre, avec mon responsable, on a fait le choix de donner un rôle à ce parent, d'essayer de lui expliquer, de lui faire comprendre, parfois qu'il aille encadrer sur certaines compétitions, pour qu'il vive un peu mieux la chose.

Frédéric HAMELIN -

L'impliquer dans un projet.

Sylvia DESGROPPES -

Voilà simplement. On a fait le choix d'essayer de plus les impliquer en se disant que s'ils comprennent mieux, peut-être qu'ils le vivront mieux aussi.



La famille reste le support le plus important

Frédéric HAMELIN -

Juste avant une autre question, peut-être une intervention de Monsieur MIGNON par rapport à l'évolution de la demande des parents, du rôle des parents dans le sport.

Patrick MIGNON -

Il y a un premier point. Il y a de plus en plus de parents qui ont été sportifs, donc la question de l'expérience sportive des parents rejaillissant sur les enfants revient effectivement, c'est quelque chose qu'on va trouver plus fréquemment. Deuxième point, la famille est un élément important car, dans la société quand vous voulez bouger, évoluer ; la famille est un des supports les plus importants. Alors là c'est un cas de figure un petit peu différent, mais on pourrait le reporter de façon plus générale sur l'idée de dire que conduire sa carrière, c'est éventuellement s'appuyer sur ceux en qui on a le plus confiance et qui sont la famille, les proches, les frères etc. Et on a plein d'exemples de ce type-là. Le troisième point c'est l'investissement sur la progéniture. C'est plus général. Ce que je veux dire c'est qu'un enseignant en collège ou en lycée sait très bien qu'aujourd'hui dans l'enseignement, les parents ont pris un poids très important qui fait que tout le monde aujourd'hui fait attention à l'administration, en disant les parents... Alors ce sont des parents d'élèves d'association, mais aussi des parents d'élèves individuels, et il y a effectivement un poids et on vient demander des questions ou se plaindre. Par contre, ce qu'il y a de différent sur un court de tennis, c'est que les parents ne sont pas dans le cours, en train de dire vas-y etc. Donc cela change un petit peu les choses. Le lieu de l'école est un lieu qui est un peu sanctuarisé par rapport à cela, ce qui

n'est pas le cas du sport. Sur ces questions-là, le sport par rapport à la société, c'est un lieu qui est sanctuarisé dans lequel effectivement les pressions vont se heurter à un mur. Pour le lycée, il y a des endroits et des moments pour y aller, par contre le sport il est ouvert quasiment tout le temps.

Frédéric HAMELIN -

C'est dès le départ, au club de dire quelle est la place du parent à l'intérieur même de la structure club, quel rôle on peut lui donner ?

Sylvia DESGROPPES -

Oui, mais ce n'est pas toujours facile pour les enseignants, dans les clubs, de réexpliquer aux parents la place qu'ils peuvent avoir, parce qu'on parle de leurs enfants, donc c'est toujours un sujet délicat. Maintenant je suis d'accord que c'est au rôle de l'encadrement du club d'essayer d'expliquer, ou en tous les cas de lier une communication avec eux. De toute façon tout part de la communication. Si on n'arrive pas à les toucher, on ne pourra pas leur expliquer.

Frédéric HAMELIN -

C'est peut-être aussi leur expliquer - enfin je parle mais pas seulement pour le tennis mais aussi dans un club de football ou un club de sport - dire quel est le projet, comment est-ce qu'on va faire évoluer le joueur, comment est-ce qu'on va faire évoluer l'équipe ? Et à partir de là, le joueur va progresser, et que de toute façon, on ne va peut-être pas voir les résultats tout de suite, cela ne va pas être le résultat immédiat qui va compter. C'est, peut-être, toute la construction qui va être mise en place avec le jeune au niveau de son épanouissement, de sa construction technique et tactique, qui va évoluer, et que les parents vont peut-être prendre en compte, à un moment donné, si on arrive à leur expliquer ces choses-là.

David NATIER -

Par rapport à cela, il faut absolument avoir le même discours, les problèmes arrivent quand il y a un discours différent entre le parent et l'éducateur. À partir du moment où...

Frédéric HAMELIN -

Oui mais enfin à partir du moment où le gamin ou la gamine vient dans un club, l'éducateur va avoir un discours et va lui dire quel est le projet, donc le parent doit adhérer à ce discours-là.

David NATIER -

Exactement, sinon après si lui dit le sens contraire de l'éducateur, c'est l'enfant en lui-même qui est complètement chamboulé. Il ne sait plus quoi faire. Est-ce que je dois aller à droite, à gauche ? Il faut vraiment que l'éducateur et les parents puissent essayer d'avoir le même discours, même à l'extérieur.

Frédéric HAMELIN -

Mais c'est surtout dans l'accompagnement de l'enfant, qu'il entende le même discours que ce soit de l'éducateur ou des parents.

*Un flyer à destination des parents
« Et vous quel parent êtes-vous ? »*

Cécile ESPAGNACH -

Conseillère d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale de la Charente-Maritime

Le pôle ressource m'avait demandé d'intervenir donc je représente la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion social de Poitou-Charentes. Je suis basée à la Rochelle, et on a travaillé cette année avec mes collègues sur un outil à destination des parents d'enfants sportifs, qui s'appelle « Et vous quel parent êtes-vous ? », qui se présente sous la forme

d'un triptyque puisqu'on s'est rendu compte - on avait fait un peu le même constat que vous faites ici, c'est assez universel, cela a été fait par le CROS du Limousin, cela a été fait par la Direction Régionale de l'Auvergne ainsi - que les parents sont indispensables à la pratique sportive mais ils sont de plus en plus pénibles, pour parler clairement, c'est le constat.

Sylvia DESGROPPES -

Je n'ai pas dit ça.

Cécile ESPAGNACH -

Moi je le dis parce que c'est vraiment le constat qui revient des entraîneurs, des éducateurs, des présidents de clubs, de ligue, c'est assez universel et même des parents qui disent « Ah les autres parents des fois... ». Ce ne sont jamais eux, mais c'est toujours les autres évidemment. Du coup, au niveau de l'État, on s'est demandé comment arriver à réaliser un outil sans stigmatiser les parents puisque on a besoin d'eux. On parlait du tennis, si les parents ne mettent pas l'argent et n'emmènent pas les enfants sur les tournois, il ne se passe rien pour les jeunes donc c'est très compliqué pour eux d'évoluer. On s'est basé sur des études de sociologues et psychologues américains, puisqu'on s'est rendu compte qu'il y avait très peu de choses en France sur la violence des parents d'enfants sportifs. Cela donne donc un dépliant où sur le côté gauche, on a les enfants qui prennent la parole - quand je participe à un match ou à une compétition je n'aime pas que mes parents me disent de tricher, c'est le premier point, disent des gros mots si fort que je les entends depuis le terrain, etc. Je ne vais pas tous vous lire. C'est un document qui n'a pas été encore imprimé officiellement, ni présenté, mais j'ai amené des exemplaires sortis d'une imprimante classique pour que vous ayez une idée de ce que cela peut donner. Et à côté on a quatre profils de parents qui permettent



d'entrer dans l'échange avec les parents. C'était l'idée de « et vous quel parent êtes-vous ? », parent fanatique, absent, excité, ou supporter, en vert avec un smiley qui sourit pour leur dire que c'est vers ça qu'il faudrait tendre pour l'épanouissement de votre enfant, en sachant que l'on peut retrouver, on l'a dit dans le sport de haut niveau, on pense au père de Marion Bartoli, qui doit être complètement fanatique, mais elle n'aurait jamais pu éclater à ce niveau-là sans son père, mais c'est un cas particulier.

Sylvia DESGROPPES -

Là c'est un peu le contre-exemple.

Cécile ESPAGNACH -

Et encore ce n'est pas prouvé. On s'adresse à la masse, c'est l'ensemble, les parents débordent de tous les terrains de sport. La direction a demandé à Laura Flessel d'être la marraine de cet outil. Elle a fait un témoignage sur le rôle de ses parents dans sa pratique sportive. On lui a laissé le choix de parler d'elle en tant que maman, elle en tant que sportive, donc cela a été elle en tant que sportive avec le rôle de ses parents. Entre autre, elle dit que sa maman a occupé beaucoup de places, notamment chauffeur, banquier, couturière, coupeur de citron, mais jamais le rôle de l'entraîneur. Elle ne s'en est jamais mêlée. On a choisi - nous avons quatre départements en Poitou-Charentes - d'avoir un grand témoin de chaque département, sportif identifié. Pour la Charente-Maritime, c'est l'entraîneur du stade rochelais, Fabrice RIBEYROLLES, qui témoigne aussi de son rôle, en tant que sportif et maintenant de son rôle en tant que papa ; rugbyman et papa de deux petites filles qui font de la gymnastique et de la natation synchronisée, ce que cela change un peu dans sa vie, sa perception et son rôle de parent. On aura aussi pour les Deux-Sèvres les chamois niortais, avec Karim FRADIN, qui

est manager de ce club qui évolue en ligue 2 ; l'entraîneur du Poitiers Basket 86 pour la Vienne, Ruddy NELHOMME, qui évolue en Pro A ; et Corinne DIACRE pour le football que les footballeurs doivent connaître, qui était une joueuse de l'équipe de France féminine et qui est maintenant entraîneur adjointe de l'équipe de Soyaux. Si cela vous intéresse je pourrais déposer quelques exemplaires du document et en envoyer à la Direction Départementale quand il sera officiellement présenté car on va faire quand même les choses dans l'ordre mais ce sera tout à fait possible.

Frédéric HAMELIN -

Merci. Juste une petite précision, on avait réalisé une interview croisée entre Yoann GOURCUFF et son père, Christian GOURCUFF, et jamais Christian GOURCUFF n'a entraîné Yoann GOURCUFF véritablement. Il l'a toujours laissé entre les mains d'autres entraîneurs parce qu'il ne voulait pas intervenir, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver à ce niveau-là aujourd'hui. Une autre question peut-être dans la salle ?

Des parents trop investis ou des parents absents...

Un intervenant dans la salle -

Bonsoir. Concernant les parents, on a parlé des parents super intrusifs, beaucoup, certes, cela existe manifestement. En ce qui nous concerne, parce qu'avec le président DAUDIN, sur le club de basket, on a quand même le sentiment de parent consommateur, beaucoup plus que probablement sur d'autres générations précédentes que moi j'ai pu connaître il y a une quinzaine, une vingtaine d'années ; et dans la perception du sport, de cette violence, le parent consommateur n'est-il pas moins culturellement proche du sport alors que paradoxalement on en parle plus que jamais. Je pense qu'il y a un vrai

recoupement sur le manque de culture et le fait de prendre le sport comme un vrai produit de consommation, une garderie pour dire certains mots, et peut-être, paradoxalement, les cas très particuliers du parent surprotecteur, sur-impliqué, mais qui va faire des bornes pour emmener le gamin et peut-être ses coéquipiers, qui, lui, va être bénévole. Où est le vrai problème pour vous ?

Frédéric HAMELIN -
Quelqu'un peut être ?

Sylvia DESGROPPES -
Je vais revenir là-dessus, c'est vrai qu'à l'heure actuelle, nous, dans le tennis c'est le cas. C'est-à-dire qu'il y a deux axes, soit le parent qui est très investi et du coup qui fait de son enfant un compétiteur, tous niveaux confondus. Attention à ce que je dis, on entraîne des enfants de niveau un peu plus élevé, mais c'est vrai aussi pour la petite compétition, le parent peut être intrusif même au début. Ou alors il y a le parent comme vous dites, c'est-à-dire qu'il dépose son enfant, son enfant fait son heure de tennis et il vient le chercher et on ne le voit pas du tout. On a maintenant, à l'heure actuelle, enfin je ne sais pas dans les autres fédérations, mais nous c'est vrai qu'on est face à deux publics, un public très intrusif ou très investi parce que intrusif c'est un mot qui est quand même péjoratif, moi je préfère garder le mot investi ; et un public, au contraire, complètement absent. Et je suis complètement d'accord avec vous, que peut-être cette inculture du sport, parce qu'on a quand même de plus en plus de gens qui ne sont pas forcément du tout dans la culture du sport, peut-être amener à des phénomènes de violence. C'est possible, mais c'est vrai qu'à l'heure actuelle on n'a plus de juste milieu, c'est soit l'un soit l'autre, enfin dans le tennis je parle.

Frédéric HAMELIN -

Est-ce qu'on peut poser la question de savoir si les choses sont faites à l'intérieur même des clubs pour intéresser et impliquer ses parents.

Sylvia DESGROPPES -

Alors de plus en plus, dans le tennis, on a du tennis consommation. C'est vrai. Après je ne sais pas dans les autres fédérations comment cela se passe. On a des structures très conviviales qui sont plutôt les plus petites structures ; et les plus grandes structures où les gens viennent faire leur heure de tennis, mais est-ce que ce n'est pas l'évolution de la société qui est comme cela, à l'heure actuelle ? Et malheureusement cela rejaille sur le sport. J'ai tendance à penser que c'est plutôt cela.

La question du bénévolat...

Frédéric HAMELIN -
Adil.

Adil EL OUADEHE -

En fait le problème il est dans les deux. C'est-à-dire que le fait de s'investir dans le club ne donne pas droit à tous les types de comportement, et pour le cas des parents absents ou consommateurs, comme vous dites, même si c'est un peu plus compliqué à définir, moi ça me pose plutôt la question du bénévolat. C'est-à-dire que on l'entend souvent, alors moi je l'entends souvent dans des formations avec des bénévoles, le « c'était mieux avant, il y avait plus de », alors que les chiffres parlent et qu'il n'y a jamais eu autant de bénévoles qu'aujourd'hui. Les modalités ont changé, les gens s'investissent différemment, c'est peut-être plus comme avant et je ne l'ai pas vécu donc peut-être que je dis n'importe quoi, il faudra me reprendre ; mais c'est peut-être plus comme avant où on disait « bon ben on a besoin de quelqu'un pour la buvette, tiens tu iras faire



la buvette ». Non, maintenant, les gens, même lorsqu'on est dans un investissement bénévole, on est aussi très égoïste. C'est-à-dire que moi je veux m'investir dans ce que je veux faire, au sein de l'association, donc c'est soit souvent en lien avec les compétences, soit en lien avec autre chose, mais ce qui est compliqué aujourd'hui c'est d'arriver à quasiment faire du cas par cas avec chaque parent, c'est-à-dire trouver le moyen qui va faire qu'il va s'investir au sein de l'association. Peut-être que ce sera très minime, peut-être qu'on ne le verra jamais, qu'il va s'occuper de la partie Internet, qu'il ne viendra jamais au sein de l'association, mais c'est trouver les modalités, parce qu'aujourd'hui la forme du militantisme a changé, la forme du bénévolat, de l'engagement bénévole a changé également. C'est cela qui est le plus dur en fait.

Frédéric HAMELIN -

Je pense aussi, enfin une fois encore je mets des dirigeants responsables et éducateurs, entraîneur du club aussi à contribution, à un moment donné c'est aussi à eux de déterminer quelle est la place du parent et à quel moment il peut intervenir. C'est aussi eux qui doivent mener la politique de club et il faut qu'elle soit quand même déterminée pour avancer avec les parents et les amener à s'impliquer peut-être d'une autre manière à l'intérieur de ce club. Monsieur MARSEAULT vous vouliez rajouter quelque chose ?

Baptiste MARSEAULT -

Toujours dans un contexte où il n'y a pas d'enjeu sportif majeur, au niveau de l'USEP, on est vraiment sur de la découverte sportive, mais au sein des associations d'écoles - il y a 115 associations d'écoles dans le département - il y a un certain nombre d'initiatives. Par exemple, il y a certaines initiatives qui sont de proposer une découverte sportive après la classe, de 16h30 à

18h00. Et là, vous parliez de garderie, et bien la tentation de faire le lien avec la garderie ou un prolongement de la garderie, peut être grand pour certains parents, donc on a mis en place une petite mesure, un caractère obligatoire, c'est de dire qu'il y a 25 enfants qui sont inscrits, 25 enfants, potentiellement, ça représente 50 parents, et bien on propose 7 ou 8 séances, et chaque parent, qui met son enfant sur ce temps-là, doit s'engager à être présent sur une séance, sur une des sept séances. Cela fait aussi qu'on amène des parents qui sont persuadés qu'ils n'avaient pas leur place sur ce temps-là, à prendre une petite partie du manche et une petite entrée à laquelle ils n'auraient pas forcément pensé ; et puis sans parler de l'aspect découverte d'un milieu qui peut sembler hostile, le milieu qu'est l'école, et le fait de connaître d'autres parents, tout simplement.

Frédéric HAMELIN -

Oui Monsieur COLLOMB.

Pierre COLLOMB -

Tout ce que j'ai entendu dans cette table ronde, et qui est extrêmement intéressant, montre que tout le monde est d'accord pour l'éducation dans le sport, que le sport est à la base éducatif et qu'il faut renforcer cela. Ceci dit, la chose n'est pas particulièrement aisée. Je ferai trois petites remarques. D'abord en ce qui concerne le contenu de l'éducation, on a parlé de la triche tout à l'heure et des limites avec le vice. On va donner un contenu éducatif à l'apprentissage sportif, mais quelles sont les limites de ce contenu ? Parce que le sport est à base de règles. On sait bien, c'est toute la vie qui est comme cela, que l'on joue avec la règle. Quand on joue avec la règle, cela ne veut pas dire qu'on subit la règle mais que l'on se faufile près de la règle, dans tous les domaines de la vie. En matière

fiscale, il y a l'optimisation fiscale, et puis il y a franchir la ligne fiscale et l'évasion fiscale. La limite est souvent très ténue. L'automobiliste freine quand il voit le radar et il accélère juste après. Donc la règle elle est faite pour jouer un petit peu. Alors c'est un petit peu la même chose dans le débat que vous avez eu tout à l'heure. J'ai eu un petit peu le même sentiment. Il y a ce qui est permis, mais on ne va pas se tenir trop en deçà de ce qui est permis, parce que sinon on perd son optimisation sportive, si j'ose dire. Donc on va être, là aussi, tout le temps sur la frontière. Alors je ne sais pas si c'est cela que vous entendiez par vice, mais le vice, c'est la limite entre ce qui est autorisé et ce qui est permis, en tombant juste, peut-être, du côté de ce qui n'est pas parfaitement permis, et je crois que c'est différent de la triche. C'est pour cela qu'il faut faire très attention aux mots parce que la triche c'est la violation forte et grossière de la règle, et je crois que c'est une question de degré qui est au cœur du débat que nous avons eu, et c'est peut-être un petit peu comme cela que l'on peut réconcilier un peu les points de vue. Ce que je veux dire c'est que la limite de l'éducation, le contenu éducatif, on l'a vu tout de suite, est extrêmement difficile à préciser.

Deuxième exemple, on éduque mais on éduque par qui ? Un responsable de l'USEP nous a dit que c'est le maître d'école qui est le principal, et j'en suis absolument convaincu ; d'autant que dans la fédération de basket, qui a une convention nationale avec l'USEP, nous avons mis à disposition des enseignants, qui ne sont pas spécialistes de la discipline, des cassettes pédagogiques pour améliorer leur formation et leur connaissance de la discipline. Ce que je veux dire essentiellement, c'est que déjà la détermination des éducateurs pose des problèmes souvent difficiles à résoudre sur le terrain. Il ne faut pas se le cacher. C'est quelque chose d'extrêmement difficile.

Et le troisième exemple, au départ, on était parti sur l'éducation des sportifs, le sport est né en s'adressant à des sportifs, à des pratiquants, et la vertu éducative, elle était pour les pratiquants. Et bien on s'aperçoit maintenant qu'il faut éduquer les parents, qu'il faut éduquer les supporteurs et qu'il faut éduquer tout le monde. Alors c'est un vaste programme.

Frédéric HAMELIN -

Merci beaucoup Monsieur COLLOMB.

Pour conclure sur cette table ronde, on a pu voir déjà qu'il fallait se rencontrer, qu'il fallait discuter, qu'il fallait discuter en amont. Il faut travailler effectivement aussi sur les valeurs, sur les règles, sur les projets, qui peuvent être mis en place à l'intérieur des clubs, qui vont faire apparaître certaines notions, certaines valeurs, certaines vertus, qui permettront justement de lutter contre certains comportements. Je ferais aussi un peu la différence entre l'entraîneur et l'éducateur, je pense qu'il y a effectivement une différence à apporter là-dessus, tout en étant pour la compétition, il n'y a pas de problème.

Je vais laisser la parole à Monsieur Jean Raoul BAUDRY pour conclure ces débats. Merci beaucoup.

Jean Raoul BAUDRY - Conseiller d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir et Cher

Merci. Les débats sont passionnants. On avait dit absolument qu'il fallait absolument arrêter à 21h et on a du mal à arrêter, malgré quelques signes, c'est difficile, donc je ne vais pas alourdir les débats. Je voudrais simplement dire merci à vous qui avez accepté de témoigner sur votre vécu, sur vos expériences respectives. Merci à Frédéric HAMELIN de bien avoir voulu animer ces débats. Merci Messieurs les universitaires d'avoir apporté votre connaissance dans le



domaine. Merci encore aussi à la ville de Blois pour nous avoir mis à disposition ses installations. Je voudrais aussi remercier le comité de pilotage qui nous a permis de réaliser cette soirée et vous dire que cette soirée est un point de départ, comme il a été dit en introduction ; ce n'est pas une manifestation mise en place et puis rien derrière. L'objectif est de constituer un groupe de personnes intéressées par les deux thèmes qui ont été proposés ce soir, et travailler sur des outils à mettre à disposition du mouvement sportif, pour répondre justement à ces difficultés qu'il rencontre au quotidien sur les terrains et aux entraînements. Enfin, merci aussi à vous d'être venus. Je vais maintenant donner la parole à la Directrice de cabinet qui va conclure la soirée.

Isabelle EPAILLARD-PATRIAT - Directrice de Cabinet du Préfet du Loir-et-Cher

Tout d'abord, je vous remercie pour la qualité de vos échanges et pour le débat qui a duré effectivement plus longtemps que prévu, mais c'est le reflet de cette qualité. En écoutant notamment Monsieur le professeur COLLOMB, on se posait la question de savoir si c'était le sport qui était source et générateur de violence ou si c'était la société ; et quand on écoute tous les outils, le débat - et peut-être parce que je suis de nature optimiste - je crois que le sport reste un outil, au contraire, au service de la société, qui, aujourd'hui, c'est vrai, est génératrice de violences. Ce soir, vous avez tous prouvés qu'il y avait la possibilité d'accompagner et de se poser des questions dans la société à travers le sport. J'ai entendu ce qui est mis en place par la ville de Blois, j'ai entendu ce qui est mis en place sur le jeu et la question de l'enjeu. Je suis maman de deux enfants et je peux vous dire justement aujourd'hui, ils étaient avec l'USEP et, j'en reparlerai, parce que cela commence très tôt et cette question de la compétition, de

la place dans la société, de la citoyenneté, le sport, vous l'avait dit, en joue. La question par rapport à notre société, c'est aussi la question de la laïcité, la question de la communauté, bien sûr tout ça se discute. Ce soir, je crois qu'on a réussi à montrer que l'on pouvait - bien sûr qu'il y aura toujours des violences et des incivilités - moi je serai toujours vigilante les vendredis soirs sur les matchs à risque pour les week-ends qui vont venir, mais en même temps, je pars du principe et j'en suis convaincue encore plus qu'avant, que le sport est un outil au service de notre société et je vous en remercie tous et je vous remercie pour ce que vous faites. Merci à vous.

Bibliographie

Les documents dont les références sont précédées de * peuvent vous être prêtés par le Pôle ressources « sport, éducation, mixités, citoyenneté » ;

contactez Emily au 04 42 52 29 36
e.bardelli@semc.sports.gouv.fr

ACTES

-* « Colloque régional “ Insertion sport ” » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés les 2 et 3 avril 2012 à Rennes* / (Pôle ressources national “sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2013).

-* « Initiation, loisir, compétition...éducation ...quel projet de club à l'aube du 21ème siècle ? » : *Actes des Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport qui se sont déroulés le 16 février 2012 à Cognac* / (Pôle ressources national “Sport, éducation, mixités, citoyenneté”, 2012).

-* « Sport, filles et cités : un enjeux de cohésion sociale ? » : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 16 septembre 2010 à Tours* / (Pôle ressources “Sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2011).

-* “Identifier et valoriser le rôle social des clubs” : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 10 décembre 2009 à Lambersart* / (Pôle ressources “Sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2010).

-* “Compétition et éducation, entre opposition, conciliation et composition ?” : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 08 octobre 2009 à l'INSEP* / (Pôle ressources “Sport, éducation, mixités, citoyenneté” : Aix-en-Provence, 2009).

-* “Le mouvement sportif, lieu d'intégration ?” : *Actes des Jeudis de l'éducation par le sport qui se sont déroulés le 29 novembre 2007 à Besançon* /

(Pôle ressources “Sport, Éducation, Insertion” : Besançon, 2008).

-* “Accompagner les parents, pourquoi, comment ?” : *Une expérimentation de parents acteurs, chercheurs et citoyens : les Universités Populaires de Parents* (Paris, 2008) / (Association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP) : Paris, 2008).

LIVRES

-* BOGNON, Pierre. *Passion supporter : qui sont vraiment les fans de sport ?* (Ipanema : Paris, 2012).

-* Conseil de l'Europe, GASPARINI William, COMETTI Aurélie. *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle*. (Conseil de l'Europe: Strasbourg, 2010).

-* DERRIEN, Bruno. *À bas l'arbitre*. (Editions du Rocher : Monaco, 2009).

-* DOSSEVILLE, Fabrice. LABORDE, Sylvain. *Les facettes de l'arbitrage : problématiques et recherches actuelles*. (Publibook : Paris, 2011).

-* FALCOZ Marc, KOEBEL, Michel. *Intégration par le sport : représentations et réalités*. (L'Harmattan, Paris : 2005).

-* GASPARINI, William ; VIEILLE MARCHISET, Gilles. *Le sport dans les quartiers : pratiques sociales et politiques publiques*. (Presses universitaires de France : Paris, 2008).

-* GASCHET Frédéric, LACOUR, Claude. *Métropolisation et ségrégation*. (Presses universitaires de Bordeaux : Bordeaux, 2008).

-* ELIAS, Norbert ; DUNNING, Eric. *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. (Fayard : Paris, 1994).

-* HARDIMAN Paul Soto, LAPEYRE Frédéric. *Les jeunes et l'exclusion dans les quartiers défavorisés : approches politiques dans six villes d'Europe*. (Conseil de l'Europe : Strasbourg, 2004).

-* HEUGHEBAERT, Suzanne ; MARICQ, Mireille. *Construire la non-violence : les besoins fondamentaux de l'enfant de 2 ans 1/2 à 12 ans*. (De Boeck : Paris, 2006).



-* HOURCADE, Nicolas ; LESTRELIN, Ludovic ; MIGNON, Patrick. *Le livre vert du supportérisme : état des lieux et propositions d'actions pour le développement du volet préventif de la politique de gestion du supportérisme*. (Ministère de la Santé et des Sports (MSS) : Paris, 2010).

-* JOWETT, Sophia. ; LAVALLEE, David. *Psychologie sociale du sport*. (De Boeck : Bruxelles, 2008).

LACLÉMENCE Patrick, LASSALLE Jean-Yves, VIAL Jean-Pierre. *Sport et violence : responsabilités des sportifs, organisateurs, dirigeants et supporteurs*. (Weka : Paris, 2007).

MISSOUM Guy, BOUSLIMI Jaoued, SCELADSKA Alexandre. *Sport & communautarisme*. (L'Harmattan : Paris, 2002).

-* MURCIER Emmanuelle, Clausier Michelle. *Universités Populaires de Parents : "Des parents acteurs, chercheurs, citoyens"*. (Chronique sociale : Lyon, 2010).

-* NUYTENS, Williams. *L'épreuve du terrain : violences des tribunes, violences des stades*. (Presses universitaires de Rennes : Rennes, 2011).

-* PERSONNE, Jacques. *Le sport pour l'enfant : ni records ni médailles conseils aux parents*. (L'Harmattan : Paris, 1993).

-* PFEFFERKORN Roland. *Inégalités et rapports sociaux - Rapports de classes, rapports de sexes*. (La Dispute : Paris, 2007).

-* PITHON Gérard, ASDIH Carole, LARIVÉE Serge. *Construire une "communauté éducative", un partenariat famille-école-association*. (De Boeck : Bruxelles, 2008).

-* RIEDRICH, Yves. *Laissez-moi jouer ! ou l'implacable pression des adultes sur les jeunes, sur les ados dans le monde du sport*. (Chiron : Paris : 2009).

-* SEBASTIEN FOURNIER, Laurent. *Mêlée générale : du jeu de soule au folk-football*. (Presses universitaires de Rennes : Rennes, 2013).

-* SILVY, Lionel. *Accompagnement d'un public dit "difficile", guide pratique*. (Crès : Marseille, 2009).

-* SONNTAG, Albrecht. *Les identités du football européen*. (Presses universitaires de Grenoble :

Grenoble, 2008).

-* TOURAINE Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble ? égaux et différents*. (Fayard : Paris, 1997).

- TRAVERT, Maxime. *L'envers du stade. Le football, la cité et l'école*. (L'Harmattan : Toulouse, 2003).

-* TSOUKALA Anastassia. *Sport et violence : l'évolution de la politique criminelle à l'égard du Hooliganisme en Angleterre et en Italie 1970-1995*. (Sakkoulas : Athènes ; Bruylant : Bruxelles, 1995).

PÉRIODIQUES

-* *Lutte contre les violences et les discriminations*.

« Lettre d'information du Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" », numéro 4 (Aix-en-Provence : Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté", 2010).

-* *Psychologie du sport : les familles et le sport*. « STAPS », numéro 64 (Association francophone pour la recherche en activités physique et sportive (AFRAPS) : Montpellier, 2004).

-* « Revue française de pédagogie », numéro 170 (Institut national de recherche pédagogique (INRP) : Lyon, 2010).

-* *Sport : risques et menaces*. « Cahiers de la sécurité », numéro 11 (Institut national des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ)/ La Documentation française : Paris, 2010).

-* *L'arbitrage en sports collectifs*. « Revue EPS », numéro 355 (Paris, 2013).

DOSSIERS

-* COSNAY, Bertrand. *Violences, incivilités et autres infractions spécifiques aux activités physiques et sportives en France de 2005 à 2011 : présentation des sources et des indicateurs disponibles*. (Institut

national des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) : Paris, 2012).

-* *Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport.* (Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (MSJEPVA) : Paris, 2013).

-* *La pratique sportive dans les zones urbaines sensibles : accès aux activités physiques et sportives, intégration sociale et intervention publique.* (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) : Paris, 2010).

-* *Les infractions dans les enceintes sportives : guide méthodologique.* (Ministère de la justice, Service central de l'information et de la communication : Paris, 2004).

-* *Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination : petit traité à l'usage des actrices et acteurs jeunesse.* (Agence nationale de la cohésion sociale et de l'égalité des chances (ACSE) : Paris, 2012).

DVD

-* *Le sport : un outil d'éducation et d'insertion.* (Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Charente : La Rochelle, 2009).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

-* *Guide à l'usage des responsables de projets : développer un projet d'éducation ou d'insertion par le sport [LIVRET].* (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).

-* *Guide à l'usage des formateurs : améliorer, grâce à la formation, la prise en compte par les animateurs et les éducateurs sportifs des publics particuliers [LIVRET].* (Pôle ressources national "Sport éducation insertion" : Besançon, 2007).

-* *Respect l'arbitre : guide pédagogique [LIVRET+DVD].* (Pôle ressources "Sport,

éducation, mixités, citoyenneté" : Aix-en-Provence, 2010).

-* *Respect tous terrains : kit pédagogique, saison 2010-2011 [CLASSEUR].* (Fondation du Football : Paris, 2010).

-* *Différents, mais tous pareils dans le sport : guide pédagogique [LIVRET+DVD].* (Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" : Aix-en-Provence, 2012).

-* *Conseil départemental de prévention de la délinquance de l'Yonne. Guide pratique de prévention et de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport [LIVRET].* (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Yonne : Auxerre, sd).

-* *Parent d'enfant sportif : et vous, quel parent êtes-vous ? comment accompagner, soutenir, s'impliquer ?* (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Poitou-Charente ; Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) Charente-Maritime : Poitiers, 2012).



Partenaires



Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" a pour principales finalités de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de développer des savoirs faire pour permettre de renforcer les capacités d'expertise-conseil dans les fonctions éducative et sociale du sport des agents missionnés sur ce domaine.

www.semc.sports.gouv.fr

